



Chapitre de livre

2017

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Le comportement de vote en démocratie directe

Sciarini, Pascal

How to cite

SCIARINI, Pascal. Le comportement de vote en démocratie directe. In: Analyses électorales. Deloye, Yves et Nonna Mayer (Ed.). Bruxelles : Bruylant, 2017. p. 803–852.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:173831>

Chapitre 16

Le comportement de vote en démocratie directe¹

Pascal Sciarini

Depuis le début des années 1990, la démocratie directe suscite un intérêt croissant, tant au sein de la communauté scientifique que du monde politique. Cet intérêt croissant s'explique notamment par la multiplication des référendums sur l'intégration européenne, d'abord lors de la ratification du traité de Maastricht, puis des accords d'adhésion des nouveaux pays membres, et enfin du traité sur la Constitution européenne (Christin, Hug, 2002 ; Hobolt, 2005, 2006, 2009 ; Hug, 2002 ; Hug, Sciarini, 2000 ; Mendez, Mendez, Triga, 2014). Au sein de l'Union européenne (UE), l'extension de la démocratie directe s'inscrit dans le cadre d'un débat plus large sur la démocratisation de l'UE (Esposito, 2007). Développer la démocratie directe est souvent présenté comme un moyen de remédier au problème de « déficit démocratique » et de contribuer à la légitimation du processus d'intégration européenne. De même, à la suite de l'effondrement du bloc soviétique, de nombreux pays d'Europe centrale et orientale ont introduit des institutions de démocratie directe dans leur constitution (Bochsler, Hug, 2015 ; Hug, 2005 ; Neumann, Renger, 2014)².

En Suisse, pays situé au cœur de l'Europe mais non-membre de l'UE, la démocratie directe joue un rôle central depuis fort longtemps (Linder, Wirz, 2014 ; Papadopoulos, 1998 ; Sciarini, Tresch, 2014). Elle compte, avec le fédéralisme et la neutralité, au nombre des trois institutions fondamentales du système politique suisse, institutions qui forment ensemble les bases du « patriotisme constitutionnel » (Habermas, 1992) et de l'identité nationale (Kriesi, 1999 ; Sciarini, Hug, Dupont, 2001). Historiquement, les racines de la démocratie directe remontent aux assemblées villageoises dans le haut Moyen Âge³, puis aux premières expériences de démocratie semi-directe (vote aux urnes) dans les cantons suisses au cours de la première moitié du XIX^e siècle⁴.

La Suisse est vraisemblablement le pays dans lequel la vie politique est la plus influencée par les institutions de démocratie directe (Kobach, 1994 ; Kriesi, 1998 [1995]). Les citoyens et citoyennes suisses sont invités à s'exprimer trois à quatre fois par an sur des sujets très divers et le plus souvent plusieurs propositions sont soumises au vote le même jour (entre

¹ Je remercie Simon Lanz et Alessandro Nai pour leur relecture attentive de ce chapitre.

² Pour une discussion plus large sur le développement de la démocratie directe, ses atouts et ses limites, voir notamment David Altman (2011), Ian Budge (1996), Laurence Morel (2000, 2011), Matt Qvortrup (2002, 2014).

³ Les assemblées communales sont encore très développées dans de nombreux cantons de Suisse alémanique, et dans deux cantons les décisions politiques de niveau cantonal sont encore prises par les citoyens et citoyennes réunis sur la place du chef-lieu (la fameuse « *Landsgemeinde* »).

⁴ *Stricto sensu*, la démocratie directe désigne les formes de prise de décision des citoyens et citoyennes réunis en assemblée publique, tandis que le vote aux urnes sur des enjeux concrets de politique publique correspond à une démocratie semi-directe. Dans le présent texte, comme dans le langage courant et dans la littérature spécialisée, la démocratie « directe » inclut le vote aux urnes – et plus récemment le vote par correspondance ou le vote par Internet.

deux et trois objets en moyenne au cours de la dernière décennie). Pour donner une idée du degré de développement de la démocratie directe en Suisse, il suffit de rappeler qu'au cours du XX^e siècle la moitié de toutes les votations populaires organisées de par le monde au niveau national ont eu lieu en Suisse (Altman, 2011 ; Gallagher, Uleri, 1996). Autrement dit, la Suisse a connu autant de référendums nationaux que tous les autres pays réunis.

Certes, les institutions de démocratie directe sont également très développées dans plusieurs États des États-Unis d'Amérique : dans presque tous les États il existe un référendum obligatoire pour les modifications constitutionnelles et environ la moitié d'entre eux connaissent le référendum facultatif, le référendum financier et l'initiative constitutionnelle ou législative (Auer, 1989). Cependant, aux États-Unis ces institutions n'existent pas au niveau fédéral. De plus, dans ce pays la démocratie directe constitue un élément complémentaire au système de démocratie représentative. En Suisse, la démocratie directe a marqué de son empreinte le fonctionnement du système politique, en exerçant une puissante fonction d'intégration des diverses forces politiques – une fonction qu'elle n'a pas du tout remplie aux États-Unis (Linder, 2010 [1994] ; Papadopoulos, 1998). Enfin, bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, il est piquant de constater qu'il y a eu plus de votations populaires sur l'intégration européenne en Suisse que dans n'importe lequel des pays membres de l'UE⁵.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que la Suisse soit volontiers considérée comme un « laboratoire » et concentre une bonne partie de la production scientifique sur les comportements de vote en démocratie directe dans le contexte européen. Et on pardonnera ainsi à l'auteur du présent chapitre le caractère fortement ethnocentriste de sa contribution. Un facteur supplémentaire qui explique la profusion d'études sur la formation des opinions et le comportement de vote dans les votations populaires en Suisse tient à l'existence d'une banque de données longitudinales assez unique en son genre : depuis 1981, une enquête d'opinion (dénommée enquête *VOX*) a été conduite auprès d'un échantillon représentatif de la population suisse possédant le droit de vote après chaque votation fédérale. La banque de données cumulée, dite *VOXit*⁶, regroupe l'ensemble des enquêtes d'opinion. Comme la plupart des questions ont été posées lors de chaque enquête depuis maintenant 25 ans, elle permet des analyses sur un nombre élevé de votes (près de 200), et se prête à des modélisations conjuguant les facteurs individuels et les facteurs contextuels (géographiques et/ou relatifs à l'objet soumis au vote et à la campagne politique qui s'y rapporte).

⁵ Dans l'UE, l'approfondissement du processus d'intégration a été conditionné à la dépolitisation des enjeux européens et à l'existence d'un « consensus permissif » au sein de l'opinion publique (Inglehart, 1971 ; Lindberg, Scheingold, 1970). Ce « consensus permissif » s'est épuisé avec le traité de Maastricht (Franklin, Marsh, McLaren, 1994a ; Gabel, Palmer, 1995) et a cédé la place au « dissensus contraignant » (Hooghe, Marks, 2009). En Suisse, la nécessité de soumettre une éventuelle adhésion à l'UE au referendum obligatoire et les accords bilatéraux au référendum facultatif ont empêché l'émergence d'un « consensus permissif » sur l'intégration européenne (Afonso, Fontana, Papadopoulos, 2014). Au lieu de cela, les institutions de démocratie directe ont dès le début contribué à la politisation de la question européenne et ont favorisé l'expression du « dissensus contraignant ».

⁶ <<http://forscenter.ch/fr/service-de-donnees-et-d-information-sur-la-recherche/service-donnees/obtain-data/projets-speciaux-ccs-pow-pisa-tree-vox-voxit/vox-voxit/>>.

D'un pays à l'autre, les votes de démocratie directe ne se différencient pas seulement quant à leur fréquence, mais aussi quant aux modalités de déclenchement et quant aux effets des référendums. D'une part, les référendums peuvent être déclenchés *par le bas* (la société civile) ou, alternativement, *par le haut* (les autorités). D'autre part, les effets des votes de démocratie directe peuvent être contraignants pour les autorités, ou seulement consultatifs. À titre d'exemple, en France les (très) rares référendums sont déclenchés par le président, ce qui leur confère un fort caractère plébiscitaire et tend à détourner le vote de son objet initial pour le transformer en vote de soutien ou de rejet de l'autorité présidentielle (Bogdanor, 1994 ; Morel, 2010). Rien de tel en Suisse, où la décision des votants porte essentiellement sur l'objet soumis au vote et où un éventuel désaveu du gouvernement, fut-ce sur un enjeu politique d'importance majeure pour le pays, n'a pas de conséquences majeures pour le gouvernement ou pour ses membres individuels (pas de démission, par exemple).

De manière un peu schématique, on peut distinguer trois grands types de démocratie directe (Kriesi, 2009a). Dans la variante *populiste*, qui correspond le mieux à la pratique en vigueur dans certains États américains comme la Californie, les votes de démocratie directe sont principalement déclenchés par des initiatives populaires dites « directes », c'est-à-dire sans contrôle des autorités étatiques (gouvernement ou Parlement). La variante *plébiscitaire* de démocratie directe « à la française » constitue l'antithèse du type populiste. Comme je l'ai déjà mentionné, dans la variante plébiscitaire le déclenchement des votes de démocratie directe est entièrement dans les mains de l'autorité présidentielle ou gouvernementale. Enfin, la variante suisse se situe quelque part entre ces deux extrêmes. D'abord, deux formes de démocratie directe coexistent : le déclenchement tant de *l'initiative populaire* constitutionnelle que du *référéndum facultatif* est entre les mains de la société civile⁷, tandis que les référendums obligatoires sont déclenchés par une modification constitutionnelle proposée par les autorités (gouvernement et Parlement)⁸. Ensuite, si le sort des initiatives populaires se joue *in fine* en votation populaire, le gouvernement et le Parlement se prononcent préalablement sur le texte de l'initiative, émettent une recommandation de vote et participent activement à la formation des opinions au cours de la campagne précédant le vote populaire.

Vu le statut de « laboratoire » de la démocratie directe suisse, on peut espérer que les résultats des études sur le comportement de vote en Suisse ont une validité externe plus large. De même, la démocratie directe suisse est traversée par les mêmes controverses qui entourent généralement la participation directe des citoyens aux décisions politiques. Ici comme ailleurs, la question de la compétence des votants, le risque d'arbitraire et/ou de manipulation du vote et la problématique du financement des campagnes suscitent des débats récurrents.

⁷ Moyennant la récolte de 100 000 signatures en 18 mois au plus, un groupe de citoyens peut proposer une modification de la Constitution. La proposition d'amendement constitutionnel est étudiée (et le plus souvent refusée) par le gouvernement et le Parlement, mais elle doit dans tous les cas être soumise au vote populaire, qui est décisif. L'approbation de l'initiative requiert la double majorité du peuple et des cantons. Par ailleurs, toute loi fédérale votée par le Parlement est soumise au référendum facultatif. Moyennant la récolte de 50 000 signatures en 100 jours, un groupe de citoyens peut s'opposer à une loi et exiger un vote. L'approbation du référendum (et donc le rejet de la loi) requiert la majorité du peuple seulement.

⁸ Toute modification de la Constitution initiée par le gouvernement ou le Parlement est soumise au référendum obligatoire ; l'approbation de l'amendement constitutionnel requiert la double majorité du peuple et des cantons.

À l'appui d'une revue de la littérature principalement suisse, complétée par des exemples tirés des travaux sur les référendums en France et en Europe, ce chapitre propose un état des lieux de la recherche sur le comportement des citoyens dans les votes de démocratie directe. Cet état des lieux débute, dans la première section, par une présentation des travaux s'inscrivant dans les approches classiques de la recherche électorale. Cette présentation est complétée par une brève discussion d'une première controverse relative à l'influence de l'argent investi dans les campagnes sur la formation des opinions et le résultat des votes. Le bilan de la recherche sur le comportement de vote en démocratie directe se poursuit dans la deuxième section par un exposé des développements récents dans le domaine, en termes d'approches théoriques et en termes d'outils méthodologiques. Le renouvellement des approches s'est traduit par une ouverture en direction de la psychologie cognitive, tandis que les innovations méthodologiques ont vu l'essor de modèles hiérarchiques conjuguant facteurs individuels et facteurs contextuels. La deuxième section donne un aperçu de ces développements. Elle débute par une discussion de la controverse relative à la compétence des votants, puis traite tour à tour le rôle des facteurs cognitifs dans la formation des opinions, la distinction entre stratégies simplifiées (recours aux heuristiques) et stratégies sophistiquées de traitement de l'information, et l'analyse du « vote correct ». Elle se termine par une dernière sous-section plus spécifiquement consacrée aux analyses du comportement dans les votes de politique extérieure et de politique européenne, qui conjuguent diverses approches – classiques et récentes – du vote. Enfin, la troisième section s'intéresse aux déterminants et aux effets de la participation aux votes de démocratie directe.

1. Les approches classiques

Les modèles classiques d'explication du vote qui ont été appliqués à l'étude des votes de démocratie directe apparaîtront familiers aux chercheurs en sociologie électorale. Les premières générations de travaux s'articulent en effet autour des trois grands paradigmes de la recherche électorale : l'approche sociostructurelle (École de Columbia et approche dite des clivages), l'approche sociopsychologique (École de Michigan) et l'approche économique du vote (choix rationnel)⁹. De même, l'étude du comportement de vote dans les scrutins de démocratie directe a suivi la même évolution que la recherche électorale en ce qui concerne les méthodes d'analyse : les travaux se sont initialement appuyés sur des données agrégées, puis les chercheurs ont ensuite privilégié les études au niveau individuel basées sur des enquêtes d'opinion, avant de chercher à « marier » les deux niveaux avec des modèles hiérarchiques (voir section 2).

1.1. L'approche sociostructurelle

Les premières analyses des votations basées sur des données agrégées sont apparues assez tardivement en Suisse, dans les années 1970-1980. En l'absence de données individuelles, ces études se sont focalisées sur l'explication des comportements régionaux du vote. L'objectif de ces travaux au niveau agrégé était d'identifier les différences de préférences régionales et les lignes de conflits afférentes sur la base de la répartition géographique du rejet et de l'acceptation des objets soumis au vote (Gilg, 1987 ; Joye, 1984 ; Nef, 1980 ; Seitz, 1997). Selon l'analyse de Rolf Nef (1980), les votations fédérales étaient caractérisées par quatre dimensions de conflits correspondant approximativement aux

⁹ Comme nous le verrons plus loin (section 3), les approches classiques ont également été mobilisées pour étudier la participation aux votes de démocratie directe.

quatre clivages traditionnels identifiés par Seymour Lipset et Stein Rokkan (1967) : deux dimensions culturelles (langue et religion) et deux dimensions structurelles (degré d'industrialisation et développement du secteur primaire). La structure socio-économique et socioculturelle des régions (ou des cantons) détermine leur positionnement sur ces dimensions ainsi que leur appartenance à une culture politique régionale, qui influence à son tour leur comportement de vote. Avec une approche méthodologique différente, Peter Gilg (1987) arrive à des conclusions similaires, mais ne distingue que deux cultures politiques : un pôle « conservateur » et un pôle « progressiste ». Dans les deux cas, le facteur linguistique apparaît comme décisif pour le découpage de la Suisse en cultures régionales distinctes, les Romands étant généralement plus progressistes que les Alémaniques (Gilg, 1987 : 156 ; Nef, 1980 : 183).

Dans les années 1990, les études macrosociologiques basées sur des données agrégées ont cédé du terrain face aux études du comportement individuel du vote basées sur des enquêtes d'opinion, mais elles ont refait surface dans les années 2000. D'un côté, des géographes ont proposé un *Atlas du paysage politique suisse*, fondé sur une analyse des votations fédérales entre 1982 et 2002 au niveau communal (Hermann, Leuthold, 2003). À l'aide d'une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives, les auteurs ont mis en évidence un espace idéologique défini par trois principales composantes : un conflit entre gauche et droite, un autre entre libéraux et conservateurs, et un troisième entre écologie et technocratie. Cette cartographie fournit une image nuancée des cultures et mentalités régionales, mais certains clivages traditionnels, comme le fossé entre les régions linguistiques ou entre la ville et la campagne, apparaissent nettement. D'un autre côté, Wolf Linder et son équipe (2008) ont examiné l'importance de quatre clivages traditionnels (langue, religion, ville-campagne, statut socioprofessionnel) dans les votations fédérales de 1874 à 2006, au niveau des districts (Bolliger, 2007 ; Zürcher, 2006). Ils observent notamment un affaiblissement du clivage religieux et un renforcement du clivage ville-campagne au cours du temps (voir aussi Seitz, [2014])¹⁰.

En France, patrie du père fondateur de la géographie électorale, André Siegfried, les chercheurs ont aussi recouru aux données agrégées – au niveau des cantons ou des communes – afin d'analyser les résultats des référendums qui se sont tenus sous la V^e République. Au-delà des spécificités propres à chaque consultation, Bernard Dolez, Annie Laurent, Laurent Morel (2003) constatent une certaine ressemblance dans la structure géographique des neuf référendums de 1958 (Constitution de la V^e République) à 2000 (réduction du mandat présidentiel à 5 ans), surtout lorsque ceux-ci sont rapprochés dans le temps. Ceci tend à confirmer la thèse de la présidentialisation des référendums au cours des deux premières décennies de la V^e République. Lors des trois derniers référendums de 1988, 1992 et 2000 couverts par cette étude, les configurations territoriales plus spécifiques du vote suggèrent que le soin pris par le président de la République à démarquer sa personne de la consultation a permis de limiter le caractère plébiscitaire du vote.

Plus récemment, les données agrégées ont aussi alimenté les analyses du rejet par les citoyens français du traité sur la Constitution européenne, que ce soit à l'aide de simples corrélations bivariées entre le pourcentage de « Non » et les caractéristiques

¹⁰ La question plus spécifique de savoir si la démocratie directe offre une protection particulière aux minorités religieuses ou favorise au contraire leur discrimination est traitée, notamment à partir de données agrégées, dans plusieurs chapitres du livre édité par Adrian Vatter (2011).

sociodémographiques des cantons (Boy, Chiche, 2005), ou de modèles un peu plus élaborés conjuguant données d'enquêtes et données agrégées, et visant à identifier les spécificités régionales du vote, une fois neutralisées les différences de préférences imputables à la classe sociale ou au niveau de formation (Fourquet *et al.*, 2005). Cette dernière étude montre notamment que la France catholique a voté plus souvent « Oui » que la moyenne, à l'inverse de la France industrielle ou anciennement industrialisée, qui a voté davantage « Non » que la moyenne.

En Suisse, la montée en puissance des analyses individuelles basées sur des sondages d'opinion et le recul des analyses écologiques ne signifie pas que l'on s'est totalement détourné de l'approche sociostructurale du vote. Au contraire, les facteurs sociologiques sont systématiquement inclus dans les modèles cherchant à identifier les déterminants individuels du vote. Dans ces modèles, les facteurs sociologiques et les lignes de conflit qui en découlent conservent d'ailleurs toujours un pouvoir explicatif assez élevé (notamment Buri, Schneider [1993]). À partir d'une réanalyse des données VOX de 1981 à 1994, une étude s'est plus spécifiquement intéressée au clivage linguistique, c'est-à-dire aux différences de vote entre les communautés francophones, germanophones et italophones (Kriesi *et al.*, 1996). Selon cette étude, le facteur linguistique constitue, après la confiance dans le gouvernement, le déterminant le plus important du comportement de vote ; il est particulièrement marqué sur des objets touchant au fédéralisme, à la politique extérieure et à la politique des transports.

1.2. L'approche psychosociologique

Pour peu que l'on adopte une définition généreuse de l'approche psychosociologique et que l'on y intègre toutes les études qui incluent des variables psychologiques au sens large (prédispositions politiques, identification partisane, orientation gauche-droite), cette approche est dominante dans la recherche sur les votes de démocratie directe en Suisse (Milic, Rousselot, Vatter, 2014). Ainsi, de nombreuses études ont mis en évidence l'influence des préférences partisans et de l'orientation idéologique gauche-droite sur le comportement de vote (par exemple Buri, Schneider, 1993 ; Kriesi, 2005 ; Marquis, Sciarini, 1999 ; Sciarini, Listhaug, 1997 ; Sciarini, Marquis, 2000 ; Sciarini, Bornstein Lanz, 2007 ; Sciarini, Tresch, 2009 et 2011). D'une part, il existe une forte corrélation entre la recommandation de vote émise par les partis politiques et le vote de leurs sympathisants. Le plus souvent, les votes individuels témoignent d'une opposition entre les sympathisants des partis de gauche et les sympathisants des partis de droite. Mais dans d'autres cas – des cas qui tendent à devenir de plus en plus nombreux – la ligne de fracture sépare les sympathisants des partis de gauche et de la droite modérée, d'un côté, et les sympathisants de la droite populiste et nationale-conservatrice (l'UDC-Union démocratique du centre), de l'autre. D'autre part, dans de nombreuses votations l'opposition entre la gauche et la droite structure fortement les votes individuels ; dans tous ces cas, il existe une relation significative entre l'autopositionnement des répondants sur l'échelle gauche-droite et la décision de vote.

Dans la lignée des travaux sur les nouveaux « conflits de valeurs » (Inglehart, 1977, 1990), on s'est également intéressé aux effets de l'opposition matérialiste–postmatérialiste, effets qui se sont révélés dans l'ensemble limités (Buri, Schneider, 1993 ; Christin, Hug, Sciarini, 2002b ; Vatter, 1994b). En revanche, une autre ligne de conflit relative au degré souhaitable d'ouverture internationale de la Suisse et de modernisation de ses institutions s'exprime fréquemment dans les votes de démocratie directe. Cette opposition a d'abord été mise en évidence dans les votations fédérales des années 1980 portant sur les étrangers, l'armée et le travail, soit des votes touchant aux images et représentations collectives de la

« Suissitude » (Sardi, Widmer, 1993)¹¹. D'autres études ont ensuite souligné la saillance de ce conflit dans la votation du 6 décembre 1992 sur l'Espace économique européen (Kriesi *et al.*, 1993 ; Sciarini, Listhaug, 1997 ; Vatter, 1994a), et plus généralement dans les votes de démocratie directe des années 1990 touchant à la politique extérieure, à la politique d'immigration et d'asile, et aux réformes institutionnelles (Christin, Hug, Sciarini, 2002b). Ce conflit entre valeurs d'ouverture et valeurs traditionnelles a encore gagné en importance dans les années 2000, en particulier dans les votes en matière de politique européenne (Feddersen, 2011)¹².

1.3. L'approche du choix rationnel

Cette approche est probablement la moins développée dans la recherche sur les votations en Suisse, mais un certain nombre d'études – pour la plupart assez anciennes – s'en réclament néanmoins (Milic, Rousselot, Vatter, 2014). Les résultats sont assez contrastés, mais tendent plutôt à relativiser l'importance des facteurs utilitaristes. La première étude d'envergure s'est intéressée au lien entre situation économique (salaire réel, endettement de l'État, taux d'inflation) et soutien aux projets de politique économique soumis au vote par le gouvernement suisse dans les années 1960 et 1970, sous contrôle des recommandations de vote des partis et des groupes d'intérêt (Schneider, 1985) (voir aussi Pommerehne, Schneider, 1985). Conformément à l'hypothèse centrale de l'auteur, dans les périodes de haute conjoncture les citoyens sont satisfaits de l'action gouvernementale et soutiennent plus volontiers les projets de politique économique du gouvernement. Toutefois, cette étude a été fortement critiquée, notamment en raison de la validité discutable de certains indicateurs et de la propension contestable de l'auteur à réduire la décision de vote à un plébiscite du gouvernement – une interprétation qui ne fait guère de sens dans le cas de la démocratie directe suisse (Buri, Schneider, 1993).

Une autre étude a analysé les résultats d'une vingtaine de scrutins dans les cantons suisses portant sur l'allocation de crédits et pour lesquels il était facile d'identifier les gagnants et les perdants des dépenses soumises au vote (Vatter, 1994b). Conformément aux attentes, plus la distance physique par rapport à l'objet de la dépense ou la charge fiscale potentielle résultant de cette dépense augmente, plus le rejet du projet est élevé, mais ceci surtout si le projet porte sur une dépense qui concerne personnellement les votants (par exemple la construction d'un hôpital ou d'une salle de sport). En revanche, si le projet de construction a une portée plus large ou diffuse, comme la protection contre les inondations ou les avalanches, les considérations utilitaristes sont moins déterminantes.

¹¹ Selon les auteurs, ce nouveau conflit de valeur est alternativement dénommé « ouverture-fermeture » (Sardi, Widmer, 1993), « ouverture-traditions » (Brunner, Sciarini, 2002 ; Christin, Hug, Sciarini, 2002b) ou encore « intégration-démarcation » (Bornschiefer, Helbling, 2005). La composante normative sous-jacente est essentiellement la même (Giugni, Sciarini, 2009). Sur ces questions, voir aussi dans ce Traité, le chap. 17 rédigé par Pierre Martin.

¹² Même si la Suisse n'est pas membre de l'UE, elle est fortement influencée par les décisions qui sont prises au niveau européen. La politique européenne est au cœur de l'agenda politique en Suisse depuis le début des années 1990, ce qui explique le nombre élevé de votes de démocratie directe sur ce thème mentionné en introduction de ce chapitre.

Des calculs utilitaristes de type « coûts-bénéfices » ont également été mis en évidence dans une étude des 27 votations populaires en matière de politique énergétique et de politique environnementale de la période 1990-2003, et ceci en dépit du caractère peu élaboré des indicateurs à disposition des auteurs (Sciarini, Bornstein, Lanz 2007). Les auteurs observent par exemple que les votants qui possèdent une voiture votent systématiquement moins en faveur des politiques environnementales que ceux qui n'en possèdent pas. De plus, les considérations utilitaristes peuvent aussi jouer un rôle au travers du contexte cantonal du vote, en conditionnant l'effet de l'orientation idéologique des votants¹³.

En plus de ces travaux portant sur une série de votations, d'autres études se sont focalisées sur quelques projets, voire sur un projet spécifique, comme la fameuse votation du 6 décembre 1992. Ce jour-là, qualifié de « dimanche noir » par le Conseiller fédéral en charge du dossier, le peuple suisse et les cantons ont dit « Non » au traité sur l'Espace économique européen, refusant ainsi la participation de la Suisse au Marché unique européen. À l'aide d'une analyse agrégée, des économistes ont prétendu que le secteur d'activité était un important facteur explicatif du vote. Leur étude, qui était basée sur les 26 cantons suisses, a cependant été fortement critiquée, en raison du risque d'erreur d'inférence écologique et du nombre très faible d'observations sur lequel s'appuyaient leurs analyses de régression multivariée (Armingeon, 2000). Une autre analyse de cette même votation à partir des résultats par commune relativise le rôle du secteur d'activité (Vatter, 1994a) (voir aussi section 2.2).

1.4. L'argent en question : peut-on acheter une votation ?

Le rôle de l'argent dans les votes de démocratie directe suscite une controverse récurrente en Suisse, dans l'espace public, au Parlement fédéral et au sein de la communauté scientifique¹⁴. Selon une thèse provocatrice énoncée il y a une trentaine d'années, il serait possible d'acheter une votation populaire (Hertig, 1982). Cependant, cette thèse reposait sur une base empirique fragile et sur une méthodologie simpliste¹⁵. Les études plus systématiques

¹³ Par exemple, un taux plus élevé de chômage ou d'industrialisation tend à affaiblir le soutien à l'écologie parmi les votants de centre-droit. Les votants de gauche, quant à eux, sont sensibles à un autre facteur : dans les cantons avec un faible taux de pendulaires motorisés, les considérations utilitaristes renforcent la prédisposition des votants de gauche à soutenir les politiques environnementales ; dans les cantons fortement motorisés, les considérations utilitaristes affaiblissent au contraire le soutien des votants de gauche à ces politiques.

¹⁴ Il n'existe pas de financement public des partis en Suisse et il n'existe pas non plus de règles en matière de financement des campagnes ou de transparence des comptes des partis (voir notamment Gernet, 2011). Les partis de gauche ont fait de nombreuses propositions en la matière, mais la droite – majoritaire – s'y est toujours opposée. À défaut, l'impulsion pour l'édiction de règles pourrait venir de l'extérieur : la Suisse a été à plusieurs reprises épinglée par le Groupe d'États contre la corruption (Greco) du Conseil de l'Europe, qui a critiqué l'absence de réglementation en matière de financement de la vie politique et l'opacité corrélative des comptes des partis.

¹⁵ L'auteur a calculé la corrélation bivariée existant, pour une quarantaine de votations de 1977 à 1981, entre le résultat du vote et le degré de soutien à un projet dans les annonces publicitaires parues dans trois quotidiens (deux journaux régionaux et un gratuit) au cours de la dernière semaine précédant le scrutin.

conduites par Hanspeter Kriesi (2005, 2006, 2009b) conduisent à des résultats beaucoup plus nuancés.

Dans un premier temps, H. Kriesi (2005, 2006) a montré que le degré de consensus au sein de l'élite a un impact décisif sur l'issue du vote populaire : même si la campagne référendaire est intense et s'oppose au projet du gouvernement, celui-ci a de très bonnes chances de l'emporter s'il peut compter sur le soutien d'un nombre élevé de partis. D'où la conclusion initiale de l'auteur, selon laquelle le résultat des votes de démocratie directe dépend moins de l'argent que de la capacité des partis à former des coalitions larges. Dans un second temps, H. Kriesi (2009b) s'est appuyé sur des modèles plus sophistiqués afin de remédier aux problèmes d'endogénéité que pose ce type d'analyse : les dépenses d'un camp ne sont pas indépendantes de celles de l'autre camp et elles ne sont pas non plus indépendantes du résultat attendu du vote ; plus les acteurs s'attendent à un résultat serré et plus ils sont tentés d'investir de l'argent dans la campagne. Ses résultats montrent notamment que l'effet des dépenses de campagne sur le résultat du vote dépend des attentes quant à l'issue du vote : plus on s'attend à un résultat serré, plus l'effet des campagnes est fort. Une autre étude a également cherché à évaluer l'impact des campagnes sur l'évolution du soutien aux projets gouvernementaux entre le début de la campagne et le vote populaire, en comparant les intentions de vote selon un sondage d'opinion réalisé six semaines avant le vote, et le résultat du vote (Weber, 2012). Cette étude confirme que dans certains cas spécifiques, et tout spécialement lorsque l'issue du scrutin est serrée, les dépenses publicitaires peuvent faire pencher la balance.

2. Développements récents et renouvellement des approches

Parmi les nombreuses critiques qui ont été adressées aux trois paradigmes classiques de la recherche électorale, deux retiendront particulièrement notre attention ici, car elles ont aussi fortement orienté les récents développements de la recherche sur le comportement de vote en démocratie directe. Il s'agit en premier lieu de la critique selon laquelle les études classiques du comportement électoral reposent sur une conception homogène et un peu simpliste de l'électorat. Certes, ces études prennent en compte les caractéristiques sociologiques (âge, niveau d'éducation, classe sociale, etc.) et les attitudes politiques (identification partisane, idéologie, valeurs politiques, etc.) des votants, mais elles font fi des différences existant d'un votant à l'autre en matière de compétence politique ou d'intérêt pour la politique. En conformité avec le « tournant cognitif » (Sniderman, Brody, Tetlock, 1991) ou la « révolution cognitive » (Lau, Redlawsk, 2001) à l'œuvre dans la discipline, la recherche récente sur le comportement de vote en démocratie directe part du présupposé selon lequel l'électorat est *hétérogène* et qu'en raison de cette hétérogénéité les électeurs n'ont pas tous recours aux mêmes mécanismes et stratégies de prise de décision. Les chercheurs tentent parallèlement de remédier au caractère statique des études classiques du comportement de vote, au profit d'une perspective plus dynamique de la formation et du changement des opinions (Zaller, 1992).

D'autre part, on a également reproché aux écoles classiques du vote de se focaliser sur les individus et de ne pas suffisamment prendre en compte le rôle du contexte, comme si la prise de décision individuelle se produisait dans un vide politique. Dans les cas des votes de démocratie directe en Suisse, le contexte est déterminé d'un côté par l'environnement des votants (réseau social, caractéristiques de la commune ou du canton dans lequel ils vivent, etc.) et de l'autre par les caractéristiques intrinsèques de l'objet soumis au vote (degré d'importance ou de complexité, domaine politique concerné, etc.) et celles de la campagne précédant le vote (type et degré de conflit existant au sein de l'élite partisane, intensité de la

campagne, etc.). À ce titre, il faut noter que le renouvellement des perspectives d'analyses et des questionnements théoriques sous-jacents a aussi été favorisé par les innovations méthodologiques à l'œuvre dans la discipline. En particulier, le développement des modèles hiérarchiques (ou modèles « multiniveaux ») a permis de mesurer comment et combien les facteurs contextuels et individuels influencent le vote, séparément et en interaction les uns avec les autres. Empiriquement, la plupart des modèles multiniveaux développés par les chercheurs ont pris en compte, au niveau contextuel, les caractéristiques de l'objet et de la campagne qui s'y rapportait ; les travaux qui ont conceptualisé et mesuré le rôle du contexte régional du vote (cantons) sont nettement moins nombreux.

2.1. La question de la compétence des votants

En démocratie directe, les citoyens sont investis du droit de décider directement le contenu des politiques publiques. Dans un tel contexte, la question de la maîtrise du vote et de l'aptitude des citoyens à décider se pose avec une acuité particulière et a donc logiquement suscité un débat récurrent, dans l'espace public comme au sein de la communauté scientifique. Selon une thèse répandue, la grande majorité des citoyens ne posséderait pas les compétences nécessaires à l'exercice des droits populaires, si bien que la démocratie directe conduirait au mieux à des décisions arbitraires, au pire à des résultats manipulés. Cette critique est relayée par des auteurs contemporains comme Giovanni Sartori (1973), mais on en trouvait déjà trace chez des auteurs classiques comme Platon (*La République*) ou Edmund Burke (réflexions sur la Révolution française). D'un autre côté, les tenants de l'approche « participative » (Barber, 1984) croient aux vertus éducatives de la démocratie directe. Selon eux, le problème de compétence n'existe pas, ou plutôt il se résout de lui-même avec la participation politique par la grâce d'une sorte de cercle vertueux : la démocratie directe favorise la participation, qui encourage elle-même les citoyens à s'informer, ce qui stimule à son tour la participation.

En Suisse, plusieurs études ont cherché à évaluer la compétence des votants à partir des données des enquêtes d'opinion *VOX* conduites après chaque votation fédérale. Dans ces enquêtes, la mesure de la compétence s'appuie généralement sur une combinaison de questions ouvertes permettant de tester la capacité des répondants à énoncer le titre de l'objet du référendum, à décrire son contenu et à justifier pourquoi ils ont déposé un bulletin « Oui » ou « Non » dans l'urne. Malgré ces études, il reste difficile de se faire une idée précise du niveau de compétence des votants, qui dépend fortement des critères retenus pour qualifier la compétence. Selon la première étude en la matière, basée sur les enquêtes d'opinion *VOX* de 1981 à 1983, seulement $\frac{1}{6}$ ^e des votants disposait d'une aptitude décisionnelle élevée ; $\frac{1}{3}$ des votants étaient incompetents et la moitié d'entre eux moyennement compétents (Gruner, Hertig, 1983). Cependant, cette étude était basée sur des critères exigeants, en particulier en ce qui concerne l'évaluation de la pertinence des motifs avancés spontanément par les votants pour justifier leur décision de vote. Cette analyse a été reprise par Danielle Bütschi (1993), puis par Alexander H. Trechsel (2007 [2004]). Avec des critères moins exigeants, ce dernier aboutit à des conclusions très différentes et se montre beaucoup plus optimiste quant aux aptitudes décisionnelles de votants : il y aurait seulement $\frac{1}{6}$ ^e de votants incompetents, $\frac{1}{4}$ de moyennement compétents et plus de la moitié de compétents. Sur la base d'un nombre plus limité d'indicateurs mais d'un nombre plus élevé de votations, H. Kriesi (2005) arrive à des résultats assez proches de ceux de Trechsel : 30 % d'incompetents, 18 % de moyennement compétents et 40 % de compétents. Enfin, les critères moyennement exigeants retenus par Pascal Sciarini et Anke Tresch (2009) conduisent – sans surprise – à des résultats

intermédiaires (25 % d'incompétents, 50 % de moyennement compétents et 25 % de compétents).

Si l'examen du niveau de compétence des votants s'avère donc peu concluant, les avis sont en revanche unanimes en ce qui concerne les déterminants de la compétence. En sus des facteurs individuels comme l'âge, le niveau de formation et – surtout – l'intérêt pour la politique, les facteurs contextuels jouent aussi un rôle important, sinon décisif (Kriesi 2005 : chap. 4) : le niveau de compétence augmente avec la familiarité de l'objet et avec l'intensité de la campagne précédant le vote, ces deux facteurs se substituant par ailleurs partiellement l'un à l'autre ; si l'objet soumis au vote est familier, le niveau de compétence des votants est élevé même si la campagne n'est pas intense ; inversement, une campagne intense permet de contrebalancer les effets négatifs de la complexité de l'objet.

Aux États-Unis, on a assez vite reconnu que la réalité était assez éloignée de l'idéal du citoyen compétent, intéressé par la politique et doté d'attitudes politiques stables et conséquentes (Campbell *et al.*, 1960 ; Converse, 1964). La recherche s'est alors davantage orientée vers la manière dont les votants forment leur décision, et plus spécifiquement comment ils organisent et traitent l'information délivrée au cours des campagnes – électorales ou référendaires. Les études relevant du vaste champ que constitue la psychologie cognitive peuvent schématiquement être regroupées en trois grandes catégories : les travaux sur la formation et le changement des opinions individuelles, les théories duales de la prise de décision individuelle (distinction entre stratégies simplifiées et stratégies systématiques de traitement de l'information), et les travaux sur le « vote correct ».

2.2. Les modèles de formation des opinions

Le premier axe de recherche s'articule autour de la manière dont les opinions se forment et changent sous l'influence des messages politiques délivrés par l'élite. Le modèle RAS (*Receive-Accept-Sample*) développé par l'Américain John Zaller (1992) a été une importante source d'inspiration pour de nombreuses études sur les votes de démocratie directe en Suisse (Bützer, Marquis, 2002 ; Kriesi, 2005 ; Marquis, 2006 ; Marquis, Sciarini, 1999 ; Sciarini, 2000 ; Sciarini, Bornstein, Lanz 2007 ; Sciarini, Marquis, 2000 ; Sciarini, Tresch, 2009, 2011). Selon le modèle de J. Zaller (1992), la formation des opinions individuelles est déterminée par les messages politiques délivrés par l'élite, selon des modalités qui varient en fonction des caractéristiques des citoyens. Premièrement, la *réception* des messages politiques dépend du niveau de conscience politique des individus : plus celle-ci est élevée, et plus ces individus sont susceptibles d'être exposés à un message politique, de le comprendre et de l'utiliser à bon escient. Deuxièmement, l'*acceptation* des communications politiques auxquelles une personne est exposée dépend simultanément de ses prédispositions politiques (idéologie, valeurs) et de son degré de conscience politique. Ainsi, les citoyens les plus conscients sont à la fois les plus exposés aux communications politiques, mais aussi les plus susceptibles de les filtrer à la lumière de leurs prédispositions politiques¹⁶.

¹⁶ La compétence politique joue ainsi un rôle central dans le modèle de J. Zaller. Non seulement elle détermine la réception des messages, mais elle conditionne l'effet des **prédispositions**. À l'inverse, selon ce modèle les **prédispositions** n'exercent pas d'effet direct sur la formation des opinions, mais seulement un effet indirect, filtré par le niveau de compétence. Ce « biais » du modèle en faveur des facteurs cognitifs et au détriment des **prédispositions** a été critiqué par différents auteurs (Milic, Rousselot, Vatter 2014 : 207 ; Sciarini, Bornstein, Lanz, 2007 ; Sciarini, Kriesi, 2003 ; Sciarini, Tresch, 2011).

En outre, le discours de l'élite est supposé produire des effets différents selon le niveau de conflit au sein de l'élite. Lorsque cette dernière est unie dans son soutien à une politique, les citoyens sont exposés à des messages convergents, ce qui produit un effet "*mainstream*" au niveau de la population (Zaller, 1992 : 98). Dans ce cas, on s'attend à ce que le soutien à une politique donnée augmente avec le niveau de conscience des individus, indépendamment de leurs prédispositions politiques. À l'inverse, lorsque l'élite est divisée, les citoyens sont exposés à des messages concurrents. Dans ces conditions, le modèle prédit un effet de « polarisation » (Zaller 1992 : 100) : le soutien à ces messages augmente avec le niveau de conscience parmi les citoyens dont les prédispositions concordent avec lesdits messages, et diminue parmi ceux dont les prédispositions sont incompatibles avec ces messages.

Les applications du modèle de J. Zaller aux données de sondage postvotations *VOX* ont largement confirmé la pertinence du modèle, tant en ce qui concerne l'influence du discours des élites, que du rôle de filtre joué par la compétence politique au niveau individuel. À titre d'exemple, l'analyse de P. Sciarini et A. Tresch (2011) portant sur les 25 votations en matière de politique extérieure, européenne, d'immigration et d'asile de la période 1992-2006 montre qu'en cas de consensus au sein de l'élite, le soutien au gouvernement augmente avec le niveau de compétence parmi les sympathisants de tous les partis¹⁷. En situation de conflit au sein de l'élite (coalition de centre-droite ou coalition de centre-gauche), en revanche, l'effet conjugué du niveau de compétence et des prédispositions des citoyens conduit à un effet de polarisation : le soutien au gouvernement augmente avec le niveau de compétence parmi les votants dont les prédispositions concordent avec la position du gouvernement, et diminue avec le niveau de compétence parmi les votants dont les prédispositions s'opposent à la position du gouvernement¹⁸.

Les effets de polarisation ne sont pas si marqués dans l'étude de Kriesi (2005) portant sur toutes les votations des années 1980 et 1990, mais ils sont aussi très présents dans les votations en matière de politique de l'environnement (Sciarini, Bornstein, Lanz, 2007). De son côté, Lionel Marquis (2006) a montré que la formation de l'opinion en politique extérieure suit des logiques différentes aussi en fonction des ressources motivationnelles et affectives des citoyens. De plus, son analyse met en évidence une asymétrie dans l'efficacité des campagnes du « Oui » et du « Non », les arguments des opposants à l'ouverture de la Suisse étant fortement corrélés aux motivations du vote énoncées spontanément par les citoyens, contrairement aux arguments favorables à l'ouverture.

¹⁷ Dans cette étude, les auteurs n'ont pas recouru aux modèles hiérarchiques, mais à des modèles « en deux étapes », qui sont vraisemblablement mieux adaptés aux caractéristiques des données à disposition, à savoir un nombre élevé d'observations au niveau individuel (plus de 500 répondants) et petit nombre d'observations au niveau contextuel (seulement 25 votations). Cette modélisation « en deux étapes » consiste dans un premier temps à conduire une régression logistique multivariée pour chaque vote pris séparément, puis à estimer à l'aide d'une régression linéaire l'effet des variables contextuelles (type de coalitions au sein de l'élite) sur les coefficients calculés dans la première étape.

¹⁸ Outre cet effet de polarisation corrélatif à la coalition de partis qui se forme durant la campagne référendaire, la direction et l'intensité de la campagne jouent également un rôle (Sciarini, Tresch, 2011).

Plus récemment, plusieurs études ont pu s'appuyer sur des données d'enquête inédites de type panel. Dans ces enquêtes, collectées à l'occasion de trois votations fédérales de 2008 (loi sur l'asile, naturalisations par le peuple et imposition des entreprises), les mêmes personnes ont été interrogées à plusieurs reprises avant et après le vote. Dans une première contribution, ciblée sur l'un des trois objets soumis au vote (la loi sur l'asile), les auteurs ont cherché à tester la thèse de Paul F. Lazarsfeld, Bernard Berelson, Hazel Gaudet (1944), selon laquelle les campagnes servent avant tout à activer les prédispositions, et pas à changer les opinions (Selb *et al.*, 2009). Cette thèse est confirmée, dans la mesure où les intentions de vote des votants convergent effectivement vers leurs orientations partisans durant la campagne. De plus, les votants ambivalents, dont les orientations partisans sont en contradiction avec leurs attitudes préalables envers les étrangers, tendent finalement à voter selon leur orientation partisane. H. Kriesi (2011) analyse pour sa part la formation des opinions dans les trois votations précitées, ce qui lui permet de tenir compte du rôle de la complexité et de la familiarité des objets soumis au vote. Il distingue trois effets de campagne : le renforcement (le vote correspond à l'intention de vote avant la campagne), l'activation (le vote est conforme aux prédispositions, mais différent de l'intention de vote avant la campagne), et la conversion (le vote correspond à l'intention de vote avant la campagne, mais pas aux prédispositions). Les résultats – assez complexes – de son étude confirment l'importance des prédispositions, qui ont été renforcées et activées dans les trois cas étudiés. Finalement, utilisant les mêmes données de panel, plusieurs chercheurs ont analysé l'impact des arguments et du “*framing*” (cadre) sur le vote, dans une perspective dynamique (Schemer, Wirth, Matthes, 2012 ; Wirth, Matthes, Schemer, 2011). Ces travaux complètent ainsi utilement l'étude antérieure de L. Marquis (2006) sur le pouvoir de “*priming*” des arguments de la campagne et celle d'Alessandro Nai (2014b) sur l'impact du “*priming*” sur le choix d'une stratégie cognitive particulière.

2.3. Stratégies simplifiées et heuristiques *versus* stratégies systématiques

Un deuxième axe de recherche en vogue aux États-Unis, dont la science politique suisse s'est fortement inspirée, s'intéresse aux « heuristiques » ou aux « raccourcis d'information » (*shortcuts*) que les citoyens sont susceptibles de mobiliser pour faire face à la complexité des enjeux (Kuklinski *et al.*, 2001 ; Lupia, 1994). En Suisse, l'étude d'H. Kriesi (2005) sur l'ensemble des votations fédérales des années 1980 et 1990 demeure une référence en la matière. Pour dépasser la controverse entre la vision critique et la vision positive de la démocratie directe évoquée en introduction de la section 2, H. Kriesi (2005) prône une conception « réaliste », selon laquelle le recours aux heuristiques permet aux citoyens de prendre une décision « raisonnable » sans être parfaitement compétent.

S'abstenir ou voter pour le *statu quo* constituent les deux stratégies heuristiques les plus simples à disposition des votants. Kriesi (2005) confirme que ces deux stratégies sont plus répandues parmi les votants les moins compétents (voir aussi Passy, 1993). Parmi les autres « raccourcis cognitifs » figure la possibilité de voter en fonction de la confiance placée dans le gouvernement ou de voter conformément au mot d'ordre du parti dont on se sent proche. Parmi ces quatre stratégies, les deux dernières (« heuristique de confiance » et « heuristique partisan ») sont les plus répandues (Kriesi, 2005). Par exemple, lorsque les partis gouvernementaux sont divisés et forment une coalition de centre-gauche ou de centre-droite, l'heuristique partisane est largement répandue, même parmi les votants les moins compétents.

La tendance des votants les moins informés à préférer le *statu quo* au changement apparaît également dans l'étude de Thomas Christin, Simon Hug, Pascal Sciarini (2002a) sur

les votations fédérales des années 1990¹⁹. En revanche, leurs résultats sont plus mitigés en ce qui concerne la capacité des votants les moins compétents à utiliser le mot d'ordre de leur parti préféré pour « imiter » le vote des citoyens les plus compétents. Cette stratégie d'imitation se manifeste dans certains cas, mais pas dans d'autres²⁰.

Les théories duales de la prise de décision – par exemple le modèle HSM (*Heuristic Systematic Model*) d'Alice H. Eagly et Shelly Chaiken (1993) ou le modèle ELM (*Elaboration Likelihood Model*) de Richard E. Petty et John T. Cacioppo (1986) – opposent deux types de stratégies de formation des opinions, une voie simplifiée basée sur des heuristiques et des raccourcis d'information, et une voie systématique basée sur un traitement sophistiqué de l'information. Dans l'étude précitée, H. Kriesi (2005) a également cherché à évaluer l'ampleur de second mode de formation de l'opinion, le mode systématique. Pour mesurer le degré de recours au mode systématique, il s'appuie sur la manière dont les répondants évaluent les principaux arguments délivrés par l'élite politique lors des campagnes et les utilisent pour se forger une opinion²¹. Selon ses résultats, les votants s'appuient beaucoup plus sur le traitement systématique des arguments de la campagne que sur les heuristiques, dont l'effet tend à disparaître lorsque les stratégies systématiques sont prises en compte. Ce dernier résultat doit toutefois être considéré avec prudence, en raison du possible biais dans la mesure de la stratégie systématique existant dans les enquêtes d'opinion *VOX*²².

Pour revenir à l'heuristique partisane, Thomas Milic (2010) s'est efforcé de trouver une explication au paradoxe suivant. D'un côté, plusieurs études montrent que les mots d'ordre des partis politiques n'exercent qu'un effet limité sur la décision de vote au niveau individuel (Kriesi, 1994 : 55-61 ; Trechsel, Sciarini, 1998 : 115) : selon celles-ci, seulement une minorité des votants connaissent le mot d'ordre de leur parti préféré et seulement une minorité de cette minorité dit s'y référer dans sa décision de vote. D'un autre côté, la plupart des études sur la formation des opinions dans les votes de démocratie directe – y compris toutes celles citées dans ce chapitre – soulignent l'importance de l'heuristique partisane et, plus généralement, des préférences partisans pour la formation des opinions. Il en va de même

¹⁹ Dans certains cas, les résultats vont néanmoins à l'encontre de l'attente théorique, dans le sens que les votants bien informés s'opposent davantage aux projets que les moins compétents. Ce résultat n'est pas tellement surprenant, dans la mesure où il existe d'autres raisons – et des raisons plus substantielles – de rejeter un projet que la volonté de maintenir le *statu quo*.

²⁰ L'évaluation de la capacité des votants peu compétents à imiter le vote des citoyens compétents a été poursuivie dans le cadre d'une étude sur le « vote correct » (Nai, 2015 ; voir ci-dessous).

²¹ Dans les enquêtes *VOX*, les répondants sont invités à exprimer leur soutien ou leur rejet des principaux arguments pour et contre la proposition soumise au vote avancés durant la campagne référendaire.

²² Les questions relatives aux arguments de la campagne sont posées vers la fin de l'interview, bien après que les répondants aient indiqué s'ils ont voté « Oui » ou « Non ». Il est donc très difficile de savoir si les arguments ont effectivement contribué au choix des votants ou si les votants cherchent simplement à rationaliser leur vote, en prenant position sur les arguments à la lumière de ce vote – y compris sur des arguments dont ils n'avaient peut-être jamais entendu parler auparavant. Dans ce second scénario, la direction de la causalité n'irait donc pas des arguments vers le vote, mais du vote vers les arguments (voir Sciarini, 2007, recension du livre de Hanspeter Kriesi "Direct Democratic Choice: The Swiss Experience", dans *Perspectives on Politics*, 5 (4) : 847-8).

des études basées sur des données agrégées, qui mettent en exergue la forte conformité du vote avec les mots d'ordre des partis politiques (Hug, 1994 ; Milic, 2008). Selon T. Milic (2010), ce paradoxe pourrait s'expliquer par un « biais heuristique du processus systématique » : s'ils ne connaissent pas nécessairement le mot d'ordre du parti qui leur est le plus proche, les citoyens évaluent néanmoins les arguments de la campagne à la lumière de leur préférence partisane. De son côté, A. Nai (2014b) a approfondi l'analyse des stratégies heuristiques et systématiques en les traitant comme variable dépendante. Ses modèles multiniveaux des enquêtes *VOX* de la période 1999-2005 cherchent à expliquer l'activation des différentes stratégies à partir des caractéristiques individuelles des votants et du contexte du vote. Ses résultats confirment l'importance fondamentale de la sophistication politique (connaissance, motivation et facilité à se forger une opinion), qui agit comme un véritable « interrupteur » d'effort cognitif. Bien qu'elle soit aussi un élément important dans l'activation de certaines heuristiques, la sophistication politique favorise l'utilisation de cheminements mentaux nécessitant un plus grand investissement de ressources intellectuelles.

2.4. Vote correct

Enfin, le troisième groupe d'études, le plus récent, s'inscrit peu ou prou dans la lignée des travaux sur le « vote correct » (Lau, Redlawsk, 1997, 2001). De manière générale – et avec quelques nuances – les études cherchent toutes à évaluer si les citoyens suisses sont en mesure de voter de manière conforme à leurs valeurs et préférences individuelles. La définition du vote correct a initialement été développée dans le contexte des élections américaines et exprime la propension d'un citoyen se trouvant en situation d'information incomplète à voter pour le candidat ou le parti pour lequel il aurait voté s'il avait possédé des informations exhaustives à leurs propos (Lau, Andersen, Redlawsk, 2008 : 396). Dans cette perspective, l'évaluation de la qualité du vote ne dépend donc pas de la manière dont la décision a été prise, mais de la fréquence de « votes corrects ». Empiriquement, le vote correct peut être opérationnalisé en déterminant la décision la plus appropriée qu'un votant devrait prendre compte tenu de son profil en termes de valeurs, d'attitudes et d'intérêts (mesure dite « naïve normative »). Dans le contexte des enquêtes d'opinion postvotations en Suisse, le vote correct a été mesuré à partir de la conformité existant (ou non) entre les opinions des votants sur les principaux arguments pour et contre l'objet soumis au vote, et leur décision de vote.

Selon l'analyse de T. Milic (2012) couvrant les 157 votations de 1993 à 2007, le niveau moyen de votes corrects est élevé (70 %), avec toutefois de fortes variations d'une votation à l'autre (seulement 36 % pour un vote sur un arrêté relatif à la viticulture en 1996, mais jusqu'à 90 % pour la suppression des maisons de jeu de 1993, l'initiative populaire contre l'achat de nouveaux avions de combat de 1993, ou l'extension de l'accord avec l'UE sur la libre-circulation avec l'UE des personnes de 2009). Si dans quelques cas isolés les votants semblent avoir été dépassés par la complexité de l'objet soumis au vote, dans la grande majorité de cas le niveau de « vote correct » tend à contredire la thèse pessimiste selon laquelle la démocratie directe est trop exigeante pour les citoyens²³.

Sur la base d'une opérationnalisation identique à celle utilisée par T. Milic (2012), S. Lanz et A. Nai (2015) ont approfondi l'analyse en s'intéressant, à l'aide d'une modélisation

²³ Notons toutefois que ces résultats sont à nouveau à considérer avec prudence, en raison des incertitudes quant à la validité de la mesure des arguments dans les enquêtes d'opinion *VOX* mentionnée précédemment.

à deux niveaux, aux déterminants individuels et contextuels de la cohérence des votes²⁴, pour toutes les votations fédérales de 1999 à 2005. Au niveau individuel, le vote cohérent augmente avec le niveau de compétence des votants, mais seulement parmi les personnes qui ont rejeté la proposition soumise au vote ; parmi les personnes qui l'ont acceptée, la cohérence du vote est élevée quel que soit le niveau de compétence. Au niveau contextuel, la cohérence du vote augmente avec l'intensité des campagnes, tandis que les plus négatives – avec plus d'attaques personnelles contre l'autre camp – ou plus complexes réduisent la cohérence du vote. Cependant, les effets précités valent surtout pour les initiatives populaires. La cohérence du vote est moins sensible aux caractéristiques des campagnes dans le cas des référendums, et débouche même sur quelques résultats contre-intuitifs. Par exemple, le soutien à un projet augmente avec l'intensité de la campagne parmi les votants opposés à ce projet selon leurs opinions sur les arguments pour et contre le projet.

Dans une autre contribution, A. Nai (2015) a développé un indicateur alternatif du « vote correct », plus proche de la conception initiale relative à la capacité des citoyens en situation d'information incomplète de voter « comme si » ils détenaient une information complète. Plus concrètement, cette étude s'appuie sur deux mesures du vote correct. Premièrement, le vote d'un citoyen en situation d'information incomplète (en clair, avec une faible connaissance des enjeux soumis au vote) est considéré comme correct s'il est identique à celui d'une forte majorité (60 % ou plus) des votants compétents présentant le même profil idéologique que cette personne²⁵, profil mesuré à partir des attitudes sur une dizaine d'échelles de valeurs – relatives à l'intervention de l'État, l'égalité des sexes, l'ouverture internationale, la protection de l'environnement, etc. Selon cette première mesure, 63 % (en moyenne) des votants incompetents ont voté correctement sur les 75 objets soumis au vote populaire entre 1999 et 2005. Selon la seconde mesure, un vote est considéré comme « correct » si un citoyen qui n'a pas recouru à un traitement systématique de l'information vote de manière identique aux personnes qui ont recouru à un tel traitement. Par traitement systématique, il faut entendre ici l'usage d'un nombre élevé de sources d'information (journaux, TV, radio, etc.) et une opinion tranchée sur les principaux arguments pour et contre un projet. Selon cette seconde mesure, qui est fortement corrélée à la première, 58 % des votants qui n'ont pas activé un raisonnement systématique ont néanmoins voté « correctement ». L'analyse confirme par ailleurs que la fréquence du vote correct est fortement influencée par les facteurs contextuels (Nai, 2015).

Enfin, A. Nai (2014a) a encore abordé la question du vote correct sous un autre angle, en examinant les déterminants individuels et contextuels de « l'ambivalence » des votants dans les mêmes votations de 1999 à 2005. Pour mesurer l'ambivalence, il se sert à nouveau des opinions des votants sur les principaux arguments articulés au cours de la campagne précédant le vote. Plus précisément, un votant est considéré comme ambivalent s'il soutient fortement (ou s'oppose fortement) à la fois aux arguments plaidant en faveur d'un projet et aux arguments plaidant en défaveur de ce projet. Les résultats empiriques sont – assez

²⁴ Bien qu'ils utilisent le même indicateur de vote correct que T. Milic (2012), soit la conformité entre le vote et les opinions relatifs aux arguments de la campagne, les auteurs préfèrent le concept de « vote cohérent » à celui de « vote correct », car contrairement à la définition de R.R. Lau, D.J. Andersen, D.P. Redlawsk (2008) l'indicateur utilisé se concentre sur les opinions relatives au projet soumis au vote et ne prend pas en compte le profil sous-jacent des valeurs et préférences des votants.

²⁵ En prenant en compte l'orientation idéologique, A. Nai (2015) affine l'analyse de T. Christin, S. Hug, P. Sciarini (2002a) mentionnée plus haut.

logiquement – le miroir inversé de ceux relatifs au vote correct : l’ambivalence diminue avec la compétence des votants et l’intensité de la campagne politique, mais elle augmente avec l’exposition des votants à la campagne et avec le degré de négativisme de cette dernière.

2.5. Combinaison d’approches et votes européens

L’exercice d’inventaire des travaux sur les votes de démocratie directe auquel je me suis livré jusqu’ici à un caractère un peu réducteur. Pour des raisons didactiques, dans la première section j’ai volontairement attribué les études que j’ai citées à l’une des trois grandes écoles classiques de la recherche électorale (approche sociostructurelle, approche psychosociologique et approche du choix rationnel). Cependant, cette classification ne reflète pas toujours fidèlement le contenu de ces études qui, dans bien des cas, ne s’inscrivent pas dans un paradigme unique, mais dans plusieurs. Souvent, l’objectif explicite des auteurs était même d’évaluer le poids relatif des divers types de facteurs explicatifs. De même, dans la deuxième section, j’ai regroupé les études relevant de la psychologie cognitive dans trois catégories distinctes. Cependant, les frontières entre elles ne sont pas hermétiques. Par exemple, les travaux de H. Kriesi (2005) empruntent à la fois à la théorie sur la formation des opinions de J. Zaller et à la théorie duale des processus de décision (Eagly, Chaiken, 1993 ; Petty, Cacioppo, 1986).

Les études sur les référendums en matière d’intégration européenne illustrent bien cette combinaison d’approches : ces études ne cherchent pas à tester un seul type de déterminants mais, au contraire, à évaluer le pouvoir explicatif de divers types de facteurs, comme la conjoncture économique, les considérations de politique intérieure, la proximité partisane, les facteurs cognitifs ou les craintes économiques et identitaires provoquées par le processus d’intégration européenne.

La question du rôle de la proximité partisane a suscité un débat particulièrement vif, et ceci déjà à l’époque de la ratification du traité de Maastricht au début des années 1990. Certains chercheurs ont fait valoir que la proximité partisane ne constituait pas un facteur explicatif pertinent, principalement parce que la plupart des partis étaient eux-mêmes divisés sur la question (Bogdanor, 1994 ; Siune, Svensson, 1993 ; Siune, Svensson, Tongsgaard, 1994). D’autres auteurs ont contesté ce point de vue et ont, au contraire, prétendu que l’avis de votants reflète assez fidèlement celui de leur parti préféré. Ainsi, sur la base de données de sondage, Mark N. Franklin *et al.* (1994a ; aussi 1994b ; 1995) ont montré que le soutien des votants au traité de Maastricht en France, en Irlande et au Danemark était fortement corrélé avec leur proximité partisane. Une étude plus large prenant en compte les 14 référendums sur l’intégration européenne mis sur pied entre les années 1970 et 1990 a confirmé l’importance de la proximité partisane (Hug, Sciarini, 2000) : dans ces référendums, entre 60 % et 85 % des votants ont voté dans le sens souhaité par leur parti préféré (voir aussi Hobolt, 2005, 2006).

Un autre débat concerne le risque de *détournement* du vote. Selon la thèse formulée à l’origine par M. N. Franklin *et al.* (1994a), les référendums européens seraient – comme les élections européennes – des élections nationales de deuxième ordre. Dans ces scrutins, la décision des votants ne serait pas prioritairement déterminée par le contenu et la qualité de la proposition, mais par la popularité de l’autorité (président ou Premier ministre) qui a décidé de convoquer un référendum. Selon M.N. Franklin et ses collègues, la tentation de sanctionner l’exécutif serait particulièrement forte parmi les sympathisants des partis de l’opposition, ce qui expliquerait pourquoi les partis au gouvernement ont plus de succès que les partis d’opposition lorsqu’il s’agit de convaincre leurs sympathisants de soutenir la ratification d’un

traité européen. Cette hypothèse est confirmée empiriquement par les données de sondage relatives aux référendums en France, en Irlande et au Danemark (1992), mais ne résiste pas à un test plus systématique prenant en compte un plus grand nombre de référendums européens (Hug, Sciarini, 2000) : non seulement la loyauté des sympathisants des partis au gouvernement fait parfois défaut, mais cette loyauté est en fait globalement plus élevée parmi les partis d'opposition favorables à la ratification. Par ailleurs, S. Hug et P. Sciarini (2000) montrent que le type institutionnel du référendum (était-il facultatif ou obligatoire et, plus encore, son résultat était-il ou non contraignant ?) influence aussi le degré de loyauté au gouvernement de la part des sympathisants des partis au gouvernement.

En France, les référendums européens sur la ratification du traité de Maastricht et sur la (non)-ratification du traité sur la Constitution européenne ont suscité un intérêt assez élevé, même si l'on peut regretter l'absence de mise en perspective comparative avec les référendums qui se sont tenus dans d'autres pays de l'UE. Dans le volume édité par Annie Laurent et Nicolas Sauger (2005) dans la foulée du « Non » français au traité sur la Constitution européenne, Sylvain Brouard et Nicolas Sauger (2005) montrent à l'aide de données de sondage que les votes individuels s'expliquent par une combinaison de facteurs : les craintes sociales et identitaires causées par l'approfondissement du processus d'intégration européenne, la recommandation de vote des partis, conditionnée à la cohésion des partis sur la question, l'impopularité de l'exécutif et l'opposition à l'élargissement de l'UE.

L'analyse des déterminants du vote français de 2005 a été approfondie par l'article de Sylvain Brouard et Vincent Tiberj (2006). Les auteurs ont testé quatre hypothèses. Les deux premières mettent en avant des facteurs de politique interne, dans la lignée de la conception mentionnée précédemment des référendums européens en tant qu'« élections nationales de deuxième ordre ». Selon ces hypothèses, le rejet du traité européen s'expliquerait d'une part par l'insatisfaction générale des Français à l'égard des élites politiques nationales et de leur incapacité à résoudre les principaux problèmes auxquels le pays fait face, et d'autre part – et de manière plus spécifique – par l'impopularité du chef de l'État à l'origine du référendum, le président Jacques Chirac. Les deux autres hypothèses font référence aux attitudes des citoyens par rapport à l'intégration européenne. D'un côté, le « Non » traduirait un rejet assez large du projet de construction européenne en général et articulerait une ligne de conflit de nature culturelle ou identitaire avec la dimension ouverture-fermeture (Belot, Cautrès, 2004 ; Chiche *et al.*, 2000). De l'autre, le rejet du projet européen serait avant tout motivé par les craintes pour le modèle social français et le secteur public. Dans ce second scénario, on s'attendrait à ce que les segments les plus vulnérables de la population – par exemple les ouvriers et les travailleurs des services, ceux que l'on nomme les « perdants » de la globalisation (Kriesi *et al.*, 2008) – aient voté massivement contre le traité. Des quatre hypothèses, seule la première n'est pas confirmée par l'analyse. Comme lors du vote du traité de Maastricht, la perception de menace sur l'identité nationale et l'impopularité de l'exécutif contribuent à l'explication du résultat. Le troisième facteur, les craintes pour le modèle français d'État-providence, est par contre propre au vote de 2005²⁶.

Bruno Cautrès (2005) arrive à des conclusions assez similaires à partir de l'exploitation des données tirées des *Eurobaromètres*. Il observe que le « Non » français s'est déroulé sur

²⁶ De plus, s'agissant de l'impopularité du gouvernement, si en 1992 ce facteur a surtout contribué au rejet du traité de Maastricht de la part des sympathisants des partis de l'opposition (donc de droite), en 2005 il a joué un rôle surtout parmi les votants de droite proches du gouvernement et des votants centristes.

fonds de pessimisme économique et de crise de confiance dans le pouvoir exécutif, d'une part, et d'érosion – à l'œuvre depuis plusieurs années – du soutien à l'intégration européenne au sein de l'opinion publique, d'autre part. Son analyse confirme également que les attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne sont « socialement structurées » et expriment un conflit entre « gagnants » et « perdants » : alors que les votants qui se sentent économiquement menacés (les salariés des catégories populaires disposant du niveau de formation le plus faible) optent pour le rejet de l'intégration, les cadres et professions supérieures la soutiennent. B. Cautrès souligne encore deux évolutions majeures et partiellement liées : le fort taux de « Non » parmi les professions intermédiaires et les salariés du secteur public jusqu'ici acquises à l'intégration, et le faible taux de « Oui » parmi l'électorat de gauche.

En Suisse, de nombreux travaux ont aussi montré l'importance des considérations de type culturel ou identitaire et des considérations de nature plus « utilitariste » dans la formation des attitudes en matière de politique extérieure, en général, ou de politique européenne, en particulier. La question de l'importance relative de chacun des deux types de facteurs est même devenue un champ de recherche en soi²⁷, dont les premières traces remontent aux analyses du vote sur l'Espace économique européen de 1992. De manière schématique, on peut dire que les travaux des politologues tendent à conclure que les facteurs culturels, dont le conflit entre une conception inclusive et une conception exclusive de l'identité suisse, sont décisifs (Kriesi *et al.*, 1993 ; Sciarini, Listhaug, 1997 ; Vatter, 1994a), tandis que les économistes mettent davantage en exergue les facteurs de type utilitariste (Brunetti, Jaggi, Weber, 2000, 1998).

Dans leur analyse des données par commune de ce référendum sur l'Espace économique européen et du référendum plus récent sur les premiers accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE de mai 2000, José Anson et Olivier Cadot (2004) aboutissent à une conclusion plus nuancée, qui met en évidence l'importance conjointe des facteurs culturels et des facteurs utilitaristes²⁸, et qui attire de plus notre attention sur la colinéarité existant entre les deux types de facteurs : l'inclusion de déterminants économiques dans le modèle de régression incluant des facteurs culturels ou politiques n'accroît que faiblement le pouvoir explicatif du modèle ; le même phénomène se produit si l'on part d'un modèle purement « économique » et que l'on ajoute des variables politiques²⁹. C'est pourquoi les auteurs considèrent que le débat entre les tenants de l'un ou l'autre type de facteurs reste ouvert. L'originalité de cette étude tient également à la prise en compte de l'influence mutuelle entre participation au vote et décision de vote. Sur ce point, les auteurs observent que la relation entre la proportion de « Oui » est influencée systématiquement et positivement par la participation, et que la participation est elle-même influencée négativement par la proportion de « Oui ». Autrement dit, les abstentionnistes étaient plus favorables à l'intégration que les votants – un résultat qui n'a toutefois pas été confirmé par l'enquête d'opinion postvotation (Kriesi *et al.* 1993).

²⁷ Ces travaux font écho à l'abondante littérature, principalement basée sur les *Eurobaromètres*, sur l'importance relative des facteurs culturels et des facteurs utilitaristes dans l'explication du soutien de l'opinion publique à l'Union européenne.

²⁸ Une autre étude déjà citée sur les votations en matière de politique énergétique et environnementale tend aussi à souligner à la fois l'importance des considérations normatives et des considérations utilitaristes, ainsi que des facteurs cognitifs (Sciarini, Bornstein, Lanz, 2007).

²⁹ Le problème de colinéarité apparaît complexe, puis que les variables explicatives sont par ailleurs faiblement corrélées entre elles.

À l'aide de modèles hiérarchiques conjuguant facteurs contextuels (caractéristiques du vote) et individuels (enquêtes *VOX*), P. Sciarini et A.H. Tresch (2009) ont testé l'importance des facteurs culturels ou identitaires et des facteurs utilitaristes dans un cadre plus large couvrant les 25 votations de politique extérieure, européenne, et d'immigration/asile qui ont eu lieu dans les années 1990 et 2000³⁰. Selon leur analyse, l'effet des facteurs culturels ou identitaires est plus important et plus systématique que celui des motivations de type utilitariste. Ces dernières jouent un rôle surtout lorsque les conséquences économiques d'un projet de politique extérieure sont au cœur de la campagne précédant le vote, alors que les facteurs culturels jouent presque toujours un rôle, quel que soit le « cadrage » de la campagne – un peu comme si ces facteurs faisaient intrinsèquement partie des projets soumis au vote.

La combinaison de facteurs culturels et, subsidiairement, de facteurs utilitaristes explique aussi l'acceptation par le peuple suisse et les cantons de l'initiative populaire lancée par l'Union démocratique du centre « contre l'immigration de masse » le 9 février 2014. Cette initiative, acceptée contre l'avis des autorités et de la plupart des partis politiques, exige la réintroduction de contingents de travailleurs étrangers et la préférence nationale dans le marché du travail, deux exigences qui sont incompatibles avec l'accord sur la libre-circulation des personnes avec l'UE. Les analyses des données de l'enquête *VOX* réalisée après le scrutin ont pourtant montré que les opposants ont voté en connaissance de cause (Milic, 2015 ; Sciarini, Lanz, Nai, 2015 ; Sciarini, Nai, Tresch, 2014) : ils étaient prêts à prendre le risque de résiliation des accords bilatéraux si c'était le prix à payer pour pouvoir contrôler l'immigration.

3. La participation politique

En comparaison internationale, la Suisse a la réputation d'être un pays avec un taux élevé d'abstentionnisme, et ceci tant aux élections qu'aux votations (Franklin, 2004 : 94sq. ; Lutz, 2007 ; Lutz, Selb, 2007 ; Sciarini, Tresch, 2014)³¹. Alors que la démocratie directe suisse offre ainsi un terrain fertile pour les études sur la participation politique, celles-ci demeurent pourtant assez peu nombreuses (Hardmeier, 1995). Comme je l'ai fait pour la décision de vote, je structure la présentation en fonction des trois paradigmes classiques de la recherche électorale (approche sociostructurelle, approche psychosociologique et approche du choix rationnel).

3.1. Approche sociostructurelle

La plupart des études sur la participation politique aux votations fédérales en Suisse reposent au moins implicitement sur le postulat de l'approche sociostructurelle, selon lequel le groupe social défini par le statut socioprofessionnel, la religion, le lieu de résidence, etc.

³⁰ Les auteurs mesurent les considérations utilitaristes avec des indicateurs objectifs comme le revenu ou le secteur d'activité et avec un indicateur plus subjectif, basé sur l'évaluation des répondants des arguments économiques pour et contre le projet (par exemple ses conséquences pour l'économie suisse ou le chômage). Les facteurs culturels ou identitaires sont aussi mesurés à partir des arguments de la campagne, comme la menace pour la souveraineté nationale ou les traditions, ou au contraire le souci de solidarité internationale.

³¹ En ce qui concerne les votations fédérales, le taux de participation a fortement diminué entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années 1970 et s'est ensuite stabilisé autour de 45 %, en moyenne.

auquel un individu appartient a une forte influence sur la participation (Milic, Rousselot, Vatter, 2014). On parle ainsi volontiers de « stratification politique » (Roig, 1975) ou de « structuration sociale » (Mottier, 1993) du vote. La participation aux votes de démocratie directe dépend tout d’abord fortement du niveau d’éducation (Kriesi, 2005 ; Mottier, 1993). Ensuite, la participation aux votations varie en fonction de l’âge, en fonction du parcours de vie et du degré d’intégration sociale (Kriesi, 2005 ; Sciarini *et al.*, 2016). En particulier, l’acquisition de responsabilités professionnelles, de même que le mariage et les enfants, vont de pair avec une augmentation de l’intégration sociale, qui renforce à son tour la participation politique. À cet effet associé au cycle de vie s’ajoute un effet générationnel, sous la forme d’un affaiblissement du sens du devoir civique parmi les plus jeunes générations, ainsi qu’un effet de vieillissement, qui se traduit par une forte baisse de la participation dans le grand âge, pour des raisons de santé et/ou d’isolement social. En revanche, il n’existe plus de « fossé de genre » (*gender gap*) en matière de participation aux votations fédérales. Depuis la fin des années 1990, les femmes votent autant que les hommes (Kriesi, 2005 : 124 ; Tawfik, Sciarini, Horber, 2012). La seule différence résiduelle, qui a des fondements institutionnels, concerne les femmes très âgées. En Suisse, les femmes n’ont obtenu le droit de vote qu’en 1971 au niveau national et encore plus tardivement dans certains cantons, si bien que les plus âgées ont été privées de l’exercice des droits politiques durant une partie de leur vie. Leur socialisation politique et, conséquemment, leur disponibilité à participer en ont été durablement affectées.

3.2. Approche psychosociologique

L’école psychosociologique met l’accent sur les déterminants cognitifs ou psychologiques de la disposition à participer politiquement. L’intérêt pour la politique, le niveau de compétence politique, et le sens du devoir civique sont les principaux facteurs psychosociologique considérés généralement dans les études sur la participation aux votes de démocratie directe. L’effet de l’affaiblissement du sens de devoir civique parmi les jeunes générations a déjà été mentionné dans la section précédente. Dans toutes les analyses *VOX* des votations fédérales, comme dans les analyses des données *VOX* longitudinales (Kriesi 2005 ; Nai, 2014b), l’intérêt pour la politique apparaît comme un puissant facteur explicatif de la participation. La corrélation entre l’intérêt pour la politique et la participation politique atteint même de tels niveaux qu’elle en devient presque suspecte : du point de vue méthodologique, cette corrélation renvoie à un possible problème d’endogénéité, l’intérêt pour la politique et la participation n’étant finalement que les deux faces d’une même médaille ; du point de vue substantiel, la forte influence de l’intérêt pour la politique sur la participation politique ne fait en quelque sorte que déplacer le questionnement, car si la participation est fortement influencée par l’intérêt pour la politique, il reste encore à expliquer quelles sont les sources de cet intérêt.

Dans l’étude que j’ai déjà abondamment citée, H. Kriesi (2005) montre que la probabilité de participer au vote augmente fortement avec niveau de compétence des votants. Ce résultat attire notre attention sur un phénomène d’autocensure – une sorte de « cens caché » pour reprendre l’expression de Daniel Gaxie (1978) – en vertu duquel les personnes les moins informées s’abstiennent de voter (Passy, 1993). Ce phénomène d’autocensure limite considérablement le risque d’arbitraire du vote et de manipulation des votants évoqué plus haut. Le problème qui se pose ici n’est donc pas un problème de gouvernabilité, mais plutôt de légitimité démocratique. Certes, dans la perspective de la théorie de la démocratie, un faible taux de participation n’est pas nécessairement un problème, tant que cette participation est équitablement répartie entre les groupes sociétaux. Cependant, elle devient problématique

si des segments spécifiques de l'électorat s'excluent du processus de prise de décision et que leurs intérêts et préférences ne peuvent dès lors plus être pris en compte (Schäfer, 2013 ; Teorell, 2006). Dans le cas d'espèce, le fait que les citoyens les plus compétents votent davantage que les moins compétents peut affaiblir la légitimité des décisions. En outre, H. Kriesi (2005) observe aussi une aversion au changement parmi les votants moins compétents, qui votent davantage pour le *statu quo*. Pourtant, les résultats du vote auraient rarement été différents si les moins compétents n'avaient pas participé (un seul vote sur 61 entre 1981 et 1990 selon l'analyse de Passy, 1993).

L'étude de G. Lutz (2007), basée sur la même banque de données *VOX*, permet de préciser les effets de la faible participation et de la compétence sur les résultats du vote. Cette étude montre tout d'abord que la décision de vote varie davantage selon le niveau de compétence qu'entre votants et non-votants : le taux d'acceptation populaire aurait été différent dans 35 % des votations si tous les citoyens avaient voté³², et dans 41 % des cas si les citoyens avaient tous été tout à fait compétents. De plus, la différence de préférence entre votants et non-votants est généralement modeste, et ceci en particulier dans les votes les plus importants. Ensuite, le vote des moins compétents tend plutôt à favoriser les positions défendues par les partis de droite, tandis qu'une faible participation tend plutôt à favoriser la gauche. Au final, il est ainsi difficile d'anticiper à qui profiterait une augmentation de la participation, car l'effet bénéfique attendu pour la droite pourrait être contrebalancé par l'augmentation parallèle de la compétence globale, qui profiterait à la gauche.

3.3. Approche du choix rationnel

Au titre des quelques rares études s'inscrivant dans une approche de type « choix rationnel », Gebhard Kirschgässner et Tobias Schulz (2005) ont testé l'hypothèse selon laquelle le taux de participation augmente avec l'étrécissement du résultat du vote. Selon l'argument théorique sous-jacent, plus le résultat attendu est serré, plus chaque voix compte et, par conséquent, plus l'incitation à participer est élevée. Même si l'on accepte le postulat fort sur lequel cette hypothèse repose (comment être sûr que les votants anticipaient un résultat serré ou non ?) et que l'on fait abstraction du fait que la perspective d'un résultat serré agit surtout de manière indirecte, en incitant les principaux protagonistes à mener une campagne plus intense, qui stimule à son tour la participation (Milic, Rousselot, Vatter, 2014 : 390), les résultats empiriques tendent à réfuter l'hypothèse. Sous contrôle d'autres facteurs tels que les caractéristiques intrinsèques de l'objet, l'étrécissement attendu du vote n'augmente pas la participation (Kirschgässner, Schulz, 2005).

3.4. Le rôle des facteurs contextuels

Deux types de facteurs contextuels influencent la participation au vote de démocratie directe : les facteurs institutionnels et les facteurs relatifs aux caractéristiques de l'objet soumis au vote et de la campagne d'information précédant le vote. Au titre des facteurs

³² Jusqu'au début des années 2000, les enquêtes *VOX* interrogeaient les non-votants sur leur choix virtuel, s'ils avaient participé au vote. Cette mesure est évidemment à considérer avec prudence : le résultat effectif du vote étant connu au moment de l'enquête, on ne peut pas exclure qu'une partie des non-votants aient été influencés par ce résultat. Le fait que la différence de préférence entre votants et non-votant se manifeste surtout dans les votes importants – ceux dont les résultats sont le plus médiatisés – tend à confirmer l'existence de ce biais.

institutionnels, il faut en premier lieu citer l'obligation de participer, qui existe encore dans un seul canton suisse, Schaffhouse, où les abstentionnistes doivent s'acquitter d'une amende symbolique de quelques francs. Ce canton présente presque toujours le taux de participation le plus élevé. Selon des études comparatives des cantons suisses, le taux de participation est influencé par l'ouverture institutionnelle du système de démocratie directe : plus le nombre de signature à récolter pour convoquer un vote populaire est élevé, plus la participation aux votations populaires l'est également (Barankay, Sciarini, Treschsel, 2003)³³. L'introduction du vote par correspondance a aussi eu des effets bénéfiques sur le taux de participation (Luechinger, Ronsinger, Stutzer, 2007). En revanche, les expériences pilotes faites dans le canton de Genève montrent que l'introduction du vote par Internet n'augmente pas significativement la participation, ni de manière générale ni auprès de segments plus précis de l'électorat comme les jeunes ou les votants occasionnels. La raison est probablement que les gains de participation liés à la simplification du mode de vote ont déjà été réalisés avec l'introduction du vote par correspondance (Sciarini *et al.*, 2013)³⁴.

En ce qui concerne les caractéristiques de la proposition soumise au vote et de la campagne référendaire qui s'y rapporte, plusieurs études ont montré que le taux de participation est fortement influencé par l'intensité de la campagne référendaire et par la complexité de la question posée (Goldberg, Lanz, Sciarini, 2016 ; Kirschgässner, Schulz, 2005 ; Kriesi, 2005)³⁵. Les objets complexes rebutent et dissuadent les citoyens de participer, tandis que les campagnes intenses stimulent la participation, non seulement parce qu'elles augmentent la quantité d'information à disposition des votants, mais aussi parce qu'elles signalent aux votants qu'un événement important est en train de se produire, et les incitent ainsi à s'informer – et à participer (Bowler, Donovan, 1998, chap. 8 ; Donovan, Tolbert, Smith, 2009).

Selon l'étude de H. Kriesi (2005) il existe un phénomène de substitution entre la complexité de l'objet et l'intensité de la campagne : l'effet de l'intensité de la campagne est moindre lorsque l'objet soumis au vote est très simple ou familier ; inversement, l'intensité de la campagne peut avoir un effet de sensibilisation qui compense les effets démobilisateurs d'un objet peu familier. En revanche, sauf cas exceptionnels, il n'existe pas d'effet de substitution entre facteurs contextuels et facteurs individuels, c'est-à-dire entre l'intensité de la campagne ou la complexité de l'objet, d'un côté, et l'intérêt pour la politique ou la compétence politique individuelle, de l'autre. Ainsi, une campagne référendaire très intense ne fait pas disparaître les différences de participation résultant des différences de niveau d'intérêt pour la politique ou de niveau de compétence.

³³ Pour expliquer ce résultat, Iwan Barankay et ses collègues (2003) font valoir que la nécessité de collecter un nombre plus élevé de signatures impose des exigences supplémentaires aux comités d'initiatives ou référendaires, mais les force du même coup à rendre plus visibles leurs projets. À l'instar d'une campagne référendaire intense, ceci influencerait positivement le taux de participation au vote.

³⁴ Le profil des votants par Internet se différencie néanmoins de celui des personnes qui votent par correspondance ou aux urnes en termes d'âge, de sexe, de niveau d'éducation et, surtout, d'usage régulier ou non d'Internet, de connaissances en informatique et de confiance dans les communications et les transactions par Internet.

³⁵ Dans ces études, l'intensité de la campagne est généralement mesurée par la surface totale des annonces pour ou contre l'objet soumis au vote publiés dans une demi-douzaine de quotidiens au cours des quatre dernières semaines précédant le scrutin.

Enfin, une étude récente suggère que le taux de participation est également influencé par le contenu des messages délivrés dans les campagnes politiques précédant les votes, et plus précisément par leur degré de négativité (Nai, 2013). Selon cette étude, l'influence du “*negative campaigning*”, c'est-à-dire de la propension à attaquer l'adversaire dans les annonces publicitaires, agit de manière asymétrique en fonction de la direction de la campagne politique. Plus concrètement, un degré élevé de négativisme de la part des partisans du *statu quo* diminue la participation, tandis qu'un degré élevé de négativisme de la part du camp favorable au changement l'augmente – voir aussi A. Nai, P. Sciarini (à paraître).

3.5. Abstentionnisme, participation et participation sélective

La quasi-totalité des travaux mentionnés jusqu'ici s'appuient sur des données de sondage sur la participation. Or, ces données souffrent d'un biais notoire : elles surestiment systématiquement la participation, sous l'effet de deux mécanismes complémentaires. D'une part, la participation politique et la participation aux sondages sur la politique vont de pair (Brehm, 1993). De ce fait, les votants sont surreprésentés parmi les répondants aux sondages sur la politique. D'autre part, par « désirabilité sociale » les personnes interrogées dans les enquêtes sont tentées de déclarer qu'elles ont voté, alors qu'elles se sont en fait abstenues (Sciarini, Goldberg, 2016 ; à paraître).

En Suisse, plusieurs études récentes ont pu s'appuyer sur des données réelles de participation. Ainsi, le canton de Genève collectionne de telles données depuis 1996. Lors de chaque scrutin populaire (élection ou vote de démocratie directe, de niveau fédéral, cantonal ou communal), la participation (respectivement l'abstention) de chaque citoyen est enregistrée sous forme électronique, accompagnée de quelques informations sociodémographiques de base. De plus, tous les citoyens sont identifiables au moyen d'un code numérique anonyme, ce qui permet de suivre leur trajectoire de participation au cours du temps³⁶.

Sur la base de modèles multiniveaux de croissance, A. Tawfik, P. Sciarini, E. Horber (2012) ont, par exemple, pu mettre en évidence les différents effets d'âge (effet du parcours de vie, effet de cohorte, effet de période), ainsi que des différences de type générationnel dans le niveau de participation aux élections et aux votes de démocratie directe. Ils ont aussi observé une convergence des niveaux de participation au cours du temps entre Genevois d'origine et Genevois d'adoption.

Un autre article basé sur cette même banque de données remet en cause la vision classique de la Suisse comme pays à fort taux d'abstentionnisme. Si l'on considère la participation dans une perspective dynamique et que l'on examine la fréquence de participation dans 10 votes successifs, il s'avère que seulement 20 % de citoyens ne votent jamais (Sciarini *et al.*, 2016). Moins de 20 % participent toujours, si bien que le groupe numériquement le plus nombreux (plus de 60 %) est celui des votants dits « sélectifs » ou « intermittents » (Héran, 2004 ; Jaffré, Muxel, 2000 ; Muxel, 2002), qui participent de manière occasionnelle (entre 1 et 9 votes sur 10). Si on étend l'analyse à 30 votes successifs, la part d'abstentionnistes chroniques tombe à moins de 10 % ; il en va de même de la part de ceux qui votent toujours, tandis que la part de ceux qui votent de temps en temps ou fréquemment grimpe à 80 %.

³⁶ Depuis 2010, des données similaires existent aussi pour la ville de Saint-Gall (Serdült, 2013).

Grâce au code numérique individuel anonyme précité, ces données réelles de participation ont pu être liées avec des données tirées d'enquêtes d'opinion (Sciarini *et al.*, 2016). Contrairement aux votants permanents et aux abstentionnistes chroniques, les votants sélectifs ne présentent pas de profil sociologique distinct en termes d'âge, d'état civil, de niveau d'éducation, ou de durée de résidence ; ils constituent de ce point de vue un groupe très hétérogène. En revanche leurs attitudes politiques sont assez claires, et ressemblent bien plus à celles des abstentionnistes qu'à celle des votants. Si l'on considère uniquement leur profil politique, il est donc difficile de comprendre pourquoi les votants sélectifs se rendent – au moins occasionnellement – aux urnes. L'explication réside vraisemblablement dans les caractéristiques du projet soumis au vote et de la campagne politique qui s'y rapportent, qui sont parfois susceptibles de mobiliser les votants sélectifs, et parfois pas³⁷. Dans une autre étude, les auteurs observent que les votants sélectifs sont effectivement les plus sensibles à l'intensité de la campagne référendaire et au niveau de conflit au sein de l'élite (Goldberg, Lanz, Sciarini, 2016).

En ouverture de ce chapitre, je formulais l'espoir que le caractère de « laboratoire » du système suisse de démocratie directe puisse accroître la validité externe des résultats issus des recherches sur le comportement de vote dans les votations populaires fédérales. Il appartiendra au lecteur de juger si cet espoir est réaliste et si de futures recherches en France ou ailleurs pourront, ou non, s'inspirer des travaux répertoriés dans ce texte. Il faut néanmoins reconnaître que le développement assez unique de la démocratie directe suisse est, du point de vue de la recherche, à la fois une force et une faiblesse. C'est une force car l'exploitation du « laboratoire » suisse et la collection assez exceptionnelle de données d'enquête accumulées au cours des 25 dernières années offrent de formidables opportunités d'analyse. Mais le caractère unique de la démocratie directe suisse est aussi une faiblesse, d'une part car il limite en partie les possibilités de comparaisons avec d'autres pays, et d'autre part car les résultats obtenus en Suisse ne sont pas toujours aisément transposables ailleurs.

Parmi les axes de développement futur de la recherche sur les votes de démocratie directe en Suisse, deux me paraissent particulièrement prometteurs. Premièrement, à ce jour les travaux qui sont intéressés à la formation des opinions dans une perspective dynamique sont très minoritaires. Même si de nombreux travaux, y compris les miens, se réclament du modèle de « formation des opinions » de J. Zaller (1992), ils se sont en fait empiriquement basés sur des données d'enquête postvotations, peu propices à l'analyse de la stabilité et des changements d'opinions au cours des campagnes référendaires. Une telle analyse exige le recours à des enquêtes de type panel, dans lesquelles les mêmes répondants sont interrogés à plusieurs reprises – au minimum deux fois, soit une fois avant le vote et une fois après le vote.

Les enquêtes panel demeurent pour l'heure l'exception dans la recherche sur les votes de démocratie directe en Suisse. Pour bien faire, dans un tel dispositif longitudinal, l'enquête prévote devrait de surcroît prendre la forme d'un « *Rolling cross-section* » (RCS), c'est-à-dire d'une enquête répétée chaque jour auprès d'un nombre limité de personnes (80 à 100) pendant les 30 ou 40 jours précédant le scrutin, ceci à partir d'échantillons tirés

³⁷ Ce phénomène de participation sélective explique également pourquoi la participation varie si fortement d'une votation à l'autre. À titre d'exemple, au cours des deux dernières décennies, la participation a presque atteint 80 % lors du vote du 6 décembre 1992 sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, alors qu'elle a tout juste dépassé 25 % lors du vote du 21 mai 2006 sur le nouvel article constitutionnel sur la formation.

quotidiennement. Ce type d'enquêtes permet de mesurer les effets de campagne et a déjà fait ses preuves dans divers dispositifs d'enquêtes sur les élections nationales, notamment au Canada, mais aussi en Suisse (par exemple Fournier *et al.*, 2004 ; Lanz, Sciarini, 2016 ; Lutz, Sciarini, 2016). Les référendums offrent un terrain spécialement fertile pour une telle enquête. En effet, les sondages transversaux ("*cross-section*") réalisés avec les votations populaires montrent toujours, même au niveau agrégé, des changements marqués d'intentions de vote au cours de la campagne. Cette forte volatilité des attitudes est assez logique, car les votations portent souvent sur des enjeux sur lesquels les prédispositions des citoyens sont peu développées (Longchamp, 2005), ce qui renforce l'influence des campagnes³⁸. Un dispositif de type RCS avec une composante panéalisée permettrait, à n'en pas douter, de faire un saut qualitatif dans la compréhension des effets des campagnes sur la formation, la stabilité et le changement des opinions individuelles.

Deuxièmement, un champ qui a jusqu'ici été largement délaissé en Suisse est celui des influences mutuelles entre votes de démocratie directe et élections³⁹. Compte tenu de la fréquence élevée de votes de démocratie directe et de la proximité temporelle entre votations fédérales et élections fédérales⁴⁰, il est très probable que les unes influencent les autres, et réciproquement, sans que l'on sache exactement comment. Sur ce plan, la littérature sur les États américains est nettement plus avancée, notamment en ce qui concerne l'influence des instruments et des votes de démocratie directe sur la participation aux élections – présidentielles et parlementaires (Hogan, 2013 ; Matsusaka, 2004 ; Tolbert, McNeal, Smith, 2008)⁴¹.

En France, le potentiel de développement de la recherche sur le comportement de vote dans les référendums est évidemment moindre, handicapé qu'il est par la très faible fréquence d'occurrences des référendums. Une meilleure exploitation des données (agrégées et d'enquêtes) relatives aux référendums français serait néanmoins possible, par exemple au moyen d'un effort accru de mise en perspective comparative.

³⁸ De manière plus générale, on considère volontiers que les campagnes référendaires ont plus d'effets sur la formation des opinions et le vote que les campagnes électorales (de Vreese, 2007 ; LeDuc, 2007 ; Schmitt-Beck, Farrell, 2002).

³⁹ L'étude de Markus Freitag et Isabelle Stadelmann-Steffen (2010) constitue à cet égard une exception.

⁴⁰ Habituellement, en année électorale, des votations fédérales ont lieu en juin et les élections fédérales ont lieu en octobre. Ensuite, de nouvelles votations fédérales ont lieu en février de l'année suivante.

⁴¹ La littérature américaine met plus généralement en évidence les « effets éducatifs » des institutions de démocratie directe (Smith, Tolbert, 2004), qui influenceraient positivement le niveau de connaissance et d'intérêt politique des citoyens, ainsi que leur sentiment d'efficacité politique (Bowler, Donovan, 2002 ; Smith, Tolbert, 2004 ; Tolbert *et al.*, 2003).

Références bibliographiques

- AFONSO (Alexandre), FONTANA (Marie-Christine), PAPADOPOULOS (Yannis), 2014, “The Europeanisation of Swiss Decision-Making in Comparative Perspective: From Outlier to Normal Case?”, *Swiss Political Science Review*, 20 (2), p. 246-51.
- ALTMAN (David), 2011, *Direct Democracy Worldwide*, New York, Cambridge University Press.
- ANSON (José), CADOT (Olivier), 2004, « Par-delà le “Röstigraben” : l’électorat suisse partagé face à l’UE », *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 140 (2), p. 171-206.
- ARMINGEON (Klaus), 2000, « Ökonomische Erklärungen des Verhaltens bei ausserpolitischen Abstimmungen: Eine Kritik der Analyse von Aymo Brunetti, Markus Jaggi und Rolf Weder », *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 136 (2), p. 207-14.
- AUER (Andreas), 1989, *Le référendum et l’initiative populaire aux États-Unis, Bâle/Francfort-sur-le-Main/Paris*, Helbing und Lichtenhahn/Économica.
- BARANKAY (Iwan), SCIARINI (Pascal), TRECHSEL (Alexander H.), 2003, “Institutional Openness and the Use of Referendums and Popular Initiatives: Evidence from Swiss Cantons”, *Swiss Political Science Review*, 9 (1), p. 169-99.
- BARBER (Benjamin R.), 1984, *Strong Democracy: Participatory Politics for New Age*, Berkeley, University of California Press.
- BELOT (Céline), CAUTRÈS (Bruno), 2004, « L’Europe invisible mais omniprésente », dans Bruno CAUTRÈS, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 119-41.
- BOCHSLER (Daniel), HUG (Simon), 2015, “How Minorities fare under Referendums: A Cross-National Study”, *Electoral Studies*, 38, p. 206-16.
- BOGDANOR (Vernon), 1994, “Western Europe”, dans David BUTLER, Austin RANNEY (eds), *Referendums around the World: The growing use of Direct Democracy*, Washington D.C., AEI Press, p. 24-97.
- BOLLIGER (Christian), 2007, *Konkordanz und Konfliktlinien in der Schweiz, 1945 bis 2003 : Parteienkooperation, Konfliktdimensionen und gesellschaftliche Polarisierungen bei den eidgenössischen Volksabstimmungen*, Bern, Haupt.
- BORNSCHIER (Simon), HELBLING (Marc), 2005, « Stabilité et Wandel von Parteiensystemen und die Konfliktlinie zwischen Öffnung und Abgrenzung: der theoretische Ansatz », dans Hanspeter KRIESI *et al.* (Hrsg.), *Der Aufstieg der SVP: Acht Kantone im Vergleich*, Zürich, NZZ Verlag, p. 11-40.
- BOWLER (Shaun), DONOVAN (Todd), 2002, “Democracy, Institutions and Attitudes about Citizen Influence on Government”, *British Journal of Political Science*, 32 (2), p. 371-90.
- BOWLER (Shaun), DONOVAN (Todd) (eds), 1998, *Demanding Choices: Opinion, Voting, and Direct Democracy*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- BOY (Daniel), CHICHE (Jean), 2005, « Les structures politiques et sociales du vote “Non” », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 42 (Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le “Non” français), p. 92-109.
- BROUARD (Sylvain), SAUGER (Nicolas), 2005, « Comprendre la victoire du “Non” : proximité partisane, conjoncture et attitude à l’égard de l’Europe », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 42 (Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le “Non” français), p. 121-41.
- BROUARD (Sylvain), TIBERJ (Vincent), 2006, “The French Referendum: The not so Simple Act of Saying Nay”, *PS - Political Science and Politics*, 39 (2), p. 261-68.

- BRUNETTI (Aymo), JAGGI (Markus), WEDER (Rolf), 2000, « Duplik zum Beitrag von Klaus Armingeon: ‚Ökonomische Erklärungen des Verhaltens bei aussenpolitischen Abstimmungen: Eine Kritik der Analyse von Aymo Brunetti, Markus Jaggi und Rolf Weder‘ », *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 136 (2), p. 215-22.
- BRUNETTI (Aymo), JAGGI (Markus), WEDER (Rolf), 1998, « Umverteilungswirkungen einer wirtschaftlichen Öffnung und Abstimmungsverhalten: Eine Analyse am Beispiel des Schweizer EWR-Entscheidens », *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, 134 (1), p. 63-91.
- BRUNNER (Matthias), SCIARINI (Pascal), 2002, « L’opposition ouverture-traditions », dans Simon HUG, Pascal SCIARINI (dir.), *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse*, Paris, l’Harmattan, p. 29-93.
- BUDGE (Ian), 1996, *The New Challenge of Direct Democracy*, Cambridge MA, Polity Press.
- BURI (Christof), SCHNEIDER (Gerald), 1993, « Gründe und Scheingründe für das Schweizer Abstimmungsverhalten », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 19 (2), p. 389-417.
- BÜTSCHI (Danielle), 1993, « Compétence pratique », dans Hanspeter KRIESI (dir.), *Citoyenneté et démocratie directe : compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, Zürich, Éd. Seismo, p. 99-119.
- BÜTZER (Michael), MARQUIS (Lionel), 2002, “Public Opinion Formation in Swiss Federal Referendums”, dans David M. FARRELL, Rüdiger SCHMITT-BECK, (eds), *Do Political Campaigns Matter? Campaign Effects in Elections and Referendums*, London, Routledge.
- CAMPBELL (Angus), CONVERSE (Philip E.), MILLER (Warren E.), STOKES (Donald E.), 1960, *The American Voter*, New York, John Wiley.
- CAUTRÈS (Bruno), 2005, « Les clivages socio-politiques sur l’intégration européenne et le vote du 29 mai 2005 », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 42 (Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le “Non” français), , p. 142-60.
- CHICHE (Jean), LE ROUX (Brigitte), PERRINEAU (Pascal), ROUANET (Henry), 2000, « L’espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, 50 (3), p. 463-87.
- CHRISTIN (Thomas), HUG (Simon), 2002, “Referendums and Citizen Support for European Integration”, *Comparative Political Studies*, 35 (5), p. 586-617.
- CHRISTIN (Thomas), HUG (Simon), SCIARINI (Pascal), 2002a, “Interests and Information in Referendum Voting: An Analysis of Swiss Voters”, *European Journal of Political Research*, 41 (6), p. 759-76.
- CHRISTIN (Thomas), HUG (Simon), SCIARINI (Pascal), 2002b, « La mobilisation des clivages lors des votations populaires », dans Simon HUG, Pascal SCIARINI (dir.), *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse*, Paris, l’Harmattan, p. 237-67.
- CONVERSE (Philip E.), 1964, “The Nature of Belief Systems in Mass Publics”, dans David E. APTER (ed.), *Ideology and Discontent*, London, Free Press of Glencoe, p. 1-74.
- DE VREESE (Claes H.), 2007, “Context, Elites, Media and Public Opinion in Referendums: When Campaigns Really Matter”, dans Claes H. DE VREESE (ed.), *The Dynamics of Referendum Campaigns*, Basingstoke, Palgrave/MacMillan, p. 1-20.
- DOLEZ (Bernard), LAURENT (Annie), MOREL (Laurent,) 2003, « Les référendums en France sous la v^e République », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (1), p. 111-27.
- DONOVAN (Todd), TOLBERT (Caroline J.), SMITH (Daniel A.), 2009, “Political Engagement, Mobilization, and Direct Democracy”, *Public Opinion Quarterly*, 73 (1), p. 98-118.
- EAGLY (Alice H.), CHAIKEN (Shelly), 1993, *The Psychology of Attitudes*, Forth Worth TX, Harcourt Brace, Jovanovich College Publishers.
- ESPOSITO (Frédéric), 2007, *Vers un nouveau pouvoir citoyen ? : des référendums nationaux au référendum européen*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

- FEDDERSEN (Alexandra), 2011, *Clivages et démocratie directe. Analyse de la mobilisation des anciens et nouveaux clivages lors des votations populaires de 2002 à 2008*, Université de Genève, Département de science politique et relations internationales (article non publié).
- FOURNIER (Patrick), NADEAU (Richard), BLAIS (André), GIDENGIL (Elisabeth), NEVITTE (Neil), 2004, "Time of Voting Decision and Susceptibility to Campaign Effects", *Electoral Studies*, 23 (4), p. 661-81.
- FOURQUET (Jérôme), RAVANEL (Loïc), BUSSI (Michel), COLANGE (Céline), 2005, « Au-delà d'un "vote de classe", la permanence des spécificités régionales », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 42 (Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le "Non" français), p. 110-20.
- FRANKLIN (Mark N.), 2004, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge UK/New York, Cambridge University Press.
- FRANKLIN (Mark N.), MARSH (Michael), MCLAREN (Lauren), 1994a, "Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht", *Journal of Common Market Studies*, 32 (4), p. 455-72.
- FRANKLIN (Mark N.), MARSH (Michael), WLEIZEN (Christopher), 1994b, "Attitudes toward Europe and Referendum Votes: A Response to Siune and Svensson", *Electoral Studies*, 13 (2), p. 117-21.
- FRANKLIN (Mark N.), VAN DER EIJK (Cees), MARSH (Michael), 1995, "Referendum Outcomes and Trust in Government: Public Support in the Wake of Maastricht", *West European Politics*, 18 (3-The Crisis of Representation in Europe), p. 101-17.
- FREITAG (Markus), STADELMANN-STEFFEN (Isabelle), 2010, "Stumbling Block or Stepping Stone? The Influence of Direct Democracy on Individual Participation in Parliamentary Elections", *Electoral Studies*, 29 (3), p. 472-83.
- GABEL (Matthew), PALMER (Harvey D.), 1995, "Understanding Variation in Public Support for European Integration", *European Journal of Political Research*, 27 (1), p. 3-19.
- GALLAGHER (Michael), ULERI (Pier Vincenzo) (eds), 1996, *The Referendum Experience in Europe*, Basingstoke, Macmillan.
- GAXIE (Daniel), 1978, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éd. du Seuil.
- GERNET (Hilmar), 2011, *(Un-)heimliches Geld Parteienfinanzierung in der Schweiz*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- GILG (Peter), 1987, « Stabilität und Wandel im Spiegel des regionalen Abstimmungsverhaltens », *Annuaire suisse de science politique*, 27, p. 121-58.
- GIUGNI (Marco), SCIARINI (Pascal), 2009, « Polarisation et politisation en Suisse », dans Christian SUTER (dir.), *Rapport social 2008 : la Suisse mesurée et comparée*, Zurich, Éd. Seismo, p. 222-43.
- GOLDBERG (Andreas), LANZ (Simon), SCIARINI (Pascal), 2016, *Beyond Habitual Voting: The Impact of Campaigns on Turnout*, University of Geneva, Department of political science and international relations? (unpublished paper).
- GRUNER (Erich), HERTIG (Hans Peter), GROSSEN (Andreas), 1983, *Der Stimmbürger und die 'neue' Politik: wie reagiert die Politik auf die Beschleunigung der Zeitgeschichte?*, Bern, Haupt.
- HABERMAS (Jürgen), 1992, "Citizenship and National Identity: Some Reflections on the Future of Europe", *Praxis International*, 12 (1), p. 1-19.
- HARDMEIER (Sibylle), 1995, « Die schweizerische Partizipationsforschung im Lichte aktueller theoretischer Zugänge und Debatten im Ausland. Ein Literaturubersich », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 21 (1), p. 131-54.

- HÉRAN (François), 2004, « Voter toujours, parfois... ou jamais », dans Bruno CAUTRÈS, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de sciences po, p. 351-67.
- HERMANN (Michael), LEUTHOLD (Heiri), 2003, *Atlas der politischen Landschaften: ein weltanschauliches Porträt der Schweiz*, Zürich, Vdf Hochschulverlag a der ETH.
- HERTIG (Hans Peter), 1982, « Sind Abstimmungserfolge käuflich? Elemente der Meinungsbildung bei eidgenössischen Abstimmungen », *Schweizerische Jahrbuch für Politische Wissenschaft*, 22, p. 35-57.
- HOBOLT (Sarah Binzer), 2005, “When Europe Matters: The Impact of Political Information on Voting Behaviour in EU Referendums”, *Journal of Elections, Public Opinions and Parties*, 15 (1), p. 85-109.
- HOBOLT (Sarah Binzer), 2006, “How Parties Affect Vote Choice in European Integration Referendums”, *Party Politics*, 12 (5), p. 623-47.
- HOBOLT (Sarah Binzer), 2009, *Europe in Question: Referendums on European Integration*, , Oxford/New York, Oxford University Press.
- HOGAN (Robert E.), 2013, “Campaign Spending and Voter Participation in State Legislative Elections”, *Social Science Quarterly*, 94 (3), p. 840-64.
- HOOGHE (Liesbet), MARKS (Gary), 2009, “A Postfunctionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus”, *British Journal of Political Science*, 39 (1), p. 1-23.
- HUG (Simone), 1994, « La cohésion des partis fédéraux dans la phase référendaire », dans Yannis PAPADOPOULOS (dir.), *Élites politique et peuple en Suisse : analyse des votations fédérales : 1970-1987*, Lausanne, Réalités sociales, p. 85-112.
- HUG (Simon), 2002, *Voices of Europe: Citizens, Referendums, and European Integration*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield.
- HUG (Simon), 2005, “The Political Effects of Referendums: An Analysis of Institutional Innovations in Eastern and Central Europe”, *Communist and Post-Communist Studies*, 38 (4), p. 475-99.
- HUG (Simon), SCIARINI (Pascal), 2000, “Referendums on European Integration: Do Institutions Matter in the Voter’s Decision?”, *Comparative Political Studies*, 33 (1), p. 3-36.
- INGLEHART (Ron), 1971, “Public Opinion and European Integration”, dans Leon N. LINDBERG, Stuart A. SCHEINGOLD (eds), *European Integration: Theory and Research*, Cambridge MA, Harvard University Press, p. 160-91.
- INGLEHART (Ronald), 1977, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton NJ, Princeton University Press.
- INGLEHART (Ronald), 1990, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton NJ, Princeton University Press.
- JAFFRÉ (Jérôme), MUXEL (Anne), 2000, « S’abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », dans Pierre BRÉCHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de sciences po, p. 17-52.
- JOYE (Dominique), 1984, *Structure politique et structures sociales : analyses des dimensions écologiques des votations en Suisse, 1920-1980*, Thèse en science politique, Genève, Université de Genève, .
- KIRSCHGÄSSNER (Gebhard), SCHULZ (Tobias), 2005, « Was treibt die Stimmbürger an die Urne? Eine empirische Untersuchung der Abstimmungsbeteiligung in der Schweiz, 1981-1999 », *Swiss Political Science Review*, 11 (1), p. 1-56.
- KOBACH (Kris), 1994, “Switzerland”, dans David BUTLER, Austin RANNEY (eds), *Referendums around the World: The growing use of Direct Democracy*, Washington D.C., AEI Press, p. 98-153.

- KRIESI (Hanspeter), 1994, « Le défi à la démocratie directe posé par les transformations de l'espace public », dans Yannis PAPAPOPOULOS (dir.), *Présent et avenir de la démocratie directe*, Genève, Georg, p. 31-72.
- KRIESI (Hanspeter), 1998 [1995], *Le système politique suisse*, 2^e éd., Paris, Économica.
- KRIESI (Hanspeter), 1999, "Introduction: State Formation and Nation Building in the Swiss Case", dans Hanspeter KRIESI, Klaus ARMINGEON, Hannes SIEGRIST, Andreas WIMMER (eds), *Nation and National Identity: The European Experience in Perspective*, Chur/Zürich, Rüegger, p. 13-28.
- KRIESI (Hanspeter), 2005, *Direct Democratic Choice: The Swiss Experience*, Lanham MD, Lexington Books.
- KRIESI (Hanspeter), 2006, "Role of the Political Elite in Swiss Direct-Democratic Votes", *Party Politics*, 12 (5), p. 599-622.
- KRIESI (Hanspeter), 2009a, "The Role of the Federal Government in Direct-Democratic Campaigns", dans Stéphane NAHRATH, Frédéric VARONE (eds), *Rediscovering Public Law and Public Administration in Comparative Policy Analysis: A Tribute to Peter Knoepfel*, Bern, Haupt, p. 79-96.
- KRIESI (Hanspeter), 2009b, « Sind Abstimmungsergebnisse käuflich? », dans Adrian VATTER, Frédéric VARONE, Fritz SAGER (Hrsg.), *Demokratie als Leidenschaft: Planung, Entscheidung und Vollzug in der schweizerischen Demokratie*, Bern/Stuttgart/Wien, Haupt, p. 83-106.
- KRIESI (Hanspeter), 2011, "The Role of Predispositions", dans Hanspeter KRIESI (ed.), *Political Communication in Direct Democratic Campaigns: Enlightening or Manipulating?*, Houndmills Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 143-67.
- KRIESI (Hanspeter), GRANDE (Edgar), LACHAT (Romain), DOLEZAL (Martin), BORNSCHIER (Simon), FREY (Tim), 2008, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge UK/New York, Cambridge University Press.
- KRIESI (Hanspeter), LONGCHAMP (Claude), PASSY (Florence), SCIARINI (Pascal), 1993, « Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992 » (*EEE*), *Vox*, février, 47, p. 1-5.
- KRIESI (Hanspeter), WERNLI (Boris), SCIARINI (Pascal), GIANNI (Matteo) (coord.), 1996, *Le clivage linguistique : problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique/Bundesamt für Statistik.
- KUKLINSKI (James H.), QUIRK (Paul J.), JERIT (Jennifer), RICH (Robert F.), 2001, "The Political Environment and Citizen Competence", *American Journal of Political Science*, 45 (2), p. 410-24.
- LANZ (Simon), NAI (Alessandro), 2015, "Vote as you Think: Determinants of Consistent Decision Making in Direct Democracy", *Swiss Political Science Review*, 21 (1), p. 119-39.
- LANZ (Simon), SCIARINI (Pascal), 2016, "The Short-Time Dynamics of Issue Ownership and its Impact on the Vote", *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 26 (2), p. 212-31.
- LAU (Richard R.), ANDERSEN (David J.), REDLAWSK (David P.), 2008, "An Exploration of Correct Voting in Recent U.S. Presidential Elections", *British Journal of Political Science*, 52 (2), p. 395-411.
- LAU (Richard R.), REDLAWSK (David P.), 1997, "Voting Correctly", *American Political Science Review*, 91 (3), p. 858-98.
- LAU (Richard R.), REDLAWSK (David P.), 2001, "Advantages and Disadvantages of Cognitive Heuristics in Political Decision Making", *American Journal of Political Science*, 45 (4), p. 951-71.

- LAURENT (Annie), SAUGER (Nicolas) (dir.), 2005, , *Les Cahiers du CEVIPOF*, 42 (Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le “Non” français), p. 2-167.
- LAZARSELD (Paul F.), BERELSON (Bernard), GAUDET (Hazel), 1944, *The People’s Choice: How the Voter makes up his Mind in a Presidential campaign*, 1st ed., New York, Columbia University Press.
- LEDUC (Lawrence), 2007, “Opinion Formation and Change in Referendum Campaigns”, dans Claes H. DE VREESE, (ed.), *The Dynamics of Referendum Campaigns: An International Perspective*, Basingstoke UK/New York, Palgrave MacMillan, p. 21-44.
- LINDBERG (Leon N.), SCHEINGOLD (Stuart A.), 1970, *Europe’s Would-be Polity: Patterns of Change in the European Community*, Englewood Cliffs NJ, Prentice-Hall.
- LINDER (Wolf), 2010 [1994], *Swiss Democracy: Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, 3rd ed., New York, Palgrave/McMillan.
- LINDER (Wolf), WIRZ (Rof), 2014, « Direkte Demokratie », dans Peter KNOEPFEL, Yannis PAPADOPOULOS, Pascal SCIARINI, Adrian VATTER, Silja HÄUSERMANN (Hrsg.), *Handbuch der Schweizer Politik = Manuel de politique suisse*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, p. 145-67.
- LINDER (Wolf), BOLLIGER (Christian), ZÜRCHER (Regula), 2008, *Gespaltene Schweiz - geeinte Schweiz: Gesellschaftliche Spaltungen und Konkordanz bei den Volksabstimmungen seit 1874*, Baden, Hier + jetzt, Verl. Für Kultur und Geschichte.
- LIPSET (Seymour M.), ROKKAN (Stein), 1967, “Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments”, dans Seymour M. LIPSET (ed.), *Consensus and Conflict: Essays in Political Sociology*, New Brunswick, Transaction Books, p. 113-85.
- LONGCHAMP (Claude), 2005, « Prädisposition, Disposition und Entscheidung: Meinungsbildung zu Volksabstimmungen », dans Patrick DONGES, Otfried JARREN (Hrsg.), *Politische Kommunikation in der Schweiz*, Bern, Haupt, p. 197-213.
- LUECHINGER (Simon), RONSINGER (Myra), STUTZER (Alois), 2007, “The Impact of Postal Voting on Participation: Evidence for Switzerland”, *Swiss Political Science Review*, 13 (2), p. 167-202.
- LUPIA (Arthur), 1994, “Shortcuts Versus Encyclopedias: Information and Voting Behavior in California Insurance Reform Elections”, *American Political Science Review*, 88 (1), p. 63-76.
- LUTZ (Georg), 2007, “Low Turnout in Direct Democracy”, *Electoral Studies*, 26 (3), p. 624-32.
- LUTZ (Georg), SCIARINI (Pascal), 2016, “Issue Competence and its Influence on Voting Behavior in the Swiss 2015 Elections”, *Swiss Political Science Review*, 22 (1), p. 5-14.
- LUTZ (Georg), SELB (Peter), 2007, “The National Elections in Switzerland”, dans Ulrich KLÖTI, Peter KNOEPFEL, Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER, Yannis PAPADOPOULOS, Pascal SCIARINI (eds), *Handbook of Swiss Politics*, 2nd ed., Zürich, Neue Zürich Zeitung, p. 405-33.
- MARQUIS (Lionel), 2006, *La formation de l’opinion publique en démocratie directe : les référendums sur la politique extérieure suisse 1981-1995*, Zürich, Éd. Seismo.
- MARQUIS (Lionel), SCIARINI (Pascal), 1999, “Opinion Formation in Foreign Policy: The Swiss Experience”, *Electoral Studies*, 18 (4), p. 453-71.
- MATSUSAKA (John G.), 2004, *For the Many or for the Few: The Initiative, Public Policy, and American Democracy*, Chicago, University of Chicago Press.
- MENDEZ (Fernando), MENDEZ (Mario), TRIGA (Vasiliki), 2014, *Referendums and the European Union: A Comparative Inquiry*, Cambridge UK/New York, Cambridge University Press.
- MILIC (Thomas), 2008, *Ideologie und Stimmverhalten*, Zurich/Chur, Rüegger.

- MILIC (Thomas), 2010, « Steuern die Parteien das Volk? Der Einfluss der Parteien auf die inhaltliche Argumentation ihrer Anhängerschaften bei Schweizer Sachabstimmungen », *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 20 (1), p. 3-45.
- MILIC (Thomas), 2012, “Correct Voting in Direct Legislation”, *Swiss Political Science Review*, 18 (4), p. 399-427.
- MILIC (Thomas), 2015, “‘For they Knew what they Did’ - What the Swiss Voters Did (Not) Know About the Mass Immigration Initiative”, *Swiss Political Science Review*, 21 (1), p. 48-62.
- MILIC (Thomas), ROUSSELOT (Bianca), VATTER (Adrian), 2014, *Handbuch der Abstimmungsforschung*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- MOREL (Laurence), 2000, « Vers une démocratie directe partisane ? En relisant Ian Budge », *Revue française de science politique*, 50 (4-Les transitions démocratiques regards sur l'état de la « transitologie »), p. 765-78.
- MOREL (Laurence), 2010, « La v^e République, le référendum, et la démocratie plébiscitaire de Max Weber », *Jus Politicum Revue internationale de droit politique*, 4 (Science du droit et démocratie), p. 1-59.
- MOREL (Laurence), 2011, “Referenda”, dans Bertrand BADIE, Dirk BERG-SCHLOSSER, Leonardo MORLINO (eds), *International Encyclopedia of Political Science*, 7, p. 2226-30.
- MOTTIER (Véronique), 1993, « La structuration sociale de la participation aux votations fédérales », dans Hanspeter KRIESI (dir.), *Citoyenneté et démocratie directe. Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, Zürich, Éd. Seismo, p. 123-44.
- MUXEL (Anne), 2002, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, 52 (5-6- Sur quelques énigmes des élections du printemps 2002), p. 521-44.
- NAI (Alessandro), 2013, “What Really Matters is which Camp goes Dirty: Differential Effects of Negative Campaigning on Turnout During Swiss Federal Ballots”, *European Journal of Political Research*, 52 (1), p. 44-70.
- NAI (Alessandro), 2014a, “The Cadillac, the Mother-in-Law, and the Ballot: Individual and Contextual Roots of Ambivalence in Swiss Direct Democracy”, *Electoral Studies*, 33, p. 292-306.
- NAI (Alessandro), 2014b, *Choisir avec l'esprit, voter avec le cœur : causes et conséquences des processus cognitifs de formation de l'opinion en Suisse lors des votations fédérales*, Zurich/Genève, Éd. Seismo.
- NAI (Alessandro), 2015, “The Maze and the Mirror: Voting Correctly in Direct Democracy”, *Social Science Quarterly*, 96 (2), p. 465-86.
- NAI (Alessandro), SCIARINI (Pascal), à paraître, “Why ‘Going Negative?’ Strategic and Situational Determinants of Personal Attacks in Swiss Direct Democratic Votes”, *Journal of Political Marketing*.
- NEF (Rolf), 1980, « Struktur, Kultur und Abstimmungsverhalten: Zur interregionalen Variation von politischen Präferenzen in der Schweiz 1950-1977 », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 6 (2), p. 155-90.
- NEUMANN (Peter), RENGER (Denise) (Hrsg.), 2014, *Sachunmittelbare Demokratie im interdisziplinären und internationalen Kontext 2011/2012*, Baden-Baden, Nomos.
- PAPADOPOULOS (Yannis), 1998, *Démocratie directe*, Paris, Économica.
- PASSY (Florence), 1993, « Compétence et décision politique », dans Hanspeter KRIESI (dir.), *Citoyenneté et démocratie directe : compétences, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, Zürich, Éd. Seismo, p. 213-31.

- PETTY (Richard E.), CACIOPPO (John T.), 1986, *Communication and Persuasion: Central and Peripheral Routes to Attitude Change*, New York, Springer.
- POMMEREHNE (Werner W.), SCHNEIDER (Friedrich), 1985, « Politisch-ökonomische Überprüfung des Kaufkraftinzidenzkonzepts: eine analyse der AHV-abstimmungen von 1972 und 1978 », dans Ernst A. BRUGGER, René L. FREY (Hrsg.), *Sektoralpolitik versus Regionalpolitik*, Grösch, Rüegger, p. 75-100.
- QVORTRUP (Matt), 2002, *A Comparative Study of Referendums: Government by the People*, 1st ed., Manchester UK/New York, Manchester University Press.
- QVORTRUP (Matt) (ed.), 2014, *Referendums Around the World: The Continued Growth of Direct Democracy*, Houndmills Basingstoke, Palgrave/MacMillan.
- ROIG (Charles), 1975, « La stratification politique », dans Dusan SIDJANSKI (dir.), *Les Suisses et la politique : enquête sur les attitudes d'électeurs suisses, 1972*, Berne/Francfort, H. Lang/P. Lang, p. 155-86.
- SARDI (Massimo), WIDMER (Eric), 1993, « L'orientation du vote », dans Hanspeter KRIESI (dir.), *Citoyenneté et démocratie : compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, Zürich, Éd. Seismo, p. 191-212.
- SARTORI (Giovanni), 1973, *Théorie de la démocratie*, Paris, A. Collin.
- SCHÄFER (Armin), 2013, « Der Verlust politischer Gleichheit. Warum ungleiche Beteiligung der Demokratie schadet », dans Klaus ARMINGEON (Hrsg.), *Staatstätigkeiten, Parteien und Demokratie: Festschrift für Manfred G. Schmidt*, Wiesbaden, Springer, p. 547-66.
- SCHEMER (Christian), WIRTH (Werner), MATTHES (Jörg), 2012, "Value Resonance and Value Framing Effects on Voting Intentions in Direct-Democratic Campaigns", *American Behavioral Scientist*, 56 (3), p. 334-52.
- SCHMITT-BECK (Rüdiger), FARRELL (David M.), 2002, "Do Political Campaigns Matter? Yes, but it Depends", dans David M. FARRELL, Rüdiger SCHMITT-BECK (eds), *Do Political Campaigns Matter? Campaign Effects in Elections and Referendums*, London, Routledge, p. 172-81.
- SCHNEIDER (Friedrich), 1985, *Der Einfluss von Interessengruppen auf die Wirtschaftspolitik: eine empirische Untersuchung für die Schweiz*, Berne, P. Haupt.
- SCIARINI (Pascal), 2000, « La formation des opinions dans les votations populaires de politique extérieure », *Swiss Political Science Review*, 6 (3), p. 71-84.
- SCIARINI (Pascal), BORNSTEIN (Nicholas), LANZ (Bruno), 2007, "The Determinants of Voting Choice on Environmental Issues: A Two-Level Analysis", dans Claes H. DE VREESE (ed.), *The Dynamics of Referendum Campaigns*, Basingstoke UK/New York, Palgrave MacMillan, p. 234-65.
- SCIARINI (Pascal), CAPPELLETTI (Fabio), GOLDBERG (Andreas C.), LANZ (Simon), 2016, "The Underexplored Species: Selective Participation in Direct Democratic Votes", *Swiss Political Science Review*, 22 (1), p. 75-94.
- SCIARINI (Pascal), CAPPELLETTI (Fabio), GOLDBERG (Andreas C.), NAI (Alessandro), TAWFIK (Amal), 2013, *Étude du vote par Internet dans le canton de Genève. Rapport final à l'intention de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques*, Université de Genève, Département de science politique et relations internationales, http://ge.ch/vote-electronique/media/site_vote-electronique/files/imce/doc_rapports/rapport-final-sciarini-vote-par-internet.pdf.
- SCIARINI (Pascal), GOLDBERG (Andreas C.), 2016, "Turnout Bias in Postelection Surveys: Political Involvement, Survey Participation, and Vote Overreporting", *Journal of Survey Statistics and Methodology*, 4 (1), p. 110-37.
- SCIARINI (Pascal), GOLDBERG (Andreas C.), à paraître, "Lost on the Way: Nonresponse and its Influence on Turnout Bias in Post-Election Surveys", *International Journal of Public Opinion Research*.

- SCIARINI (Pascal), HUG (Simon), DUPONT (Cédric), 2001, "Example, Exception or Both? Swiss National Identity in Perspective", dans Lars-Erik CEDERMANN (ed.), *Constructing Europe's Identity: The External Dimension*, Boulder Colo., Lynne Rienner, p. 57-88.
- SCIARINI (Pascal), KRIESI (Hanspeter), 2003, "Opinion Stability and Change During an Electoral Campaign: Results from the 1999 Swiss Election Panel Study", *International Journal of Public Opinion Research*, 15 (4), p. 431-53.
- SCIARINI (Pascal), LANZ (Simon), NAI (Alessandro), 2015, "Till Immigration do us Part? Public Opinion and the Dilemma Between Immigration Control and Bilateral Agreements", *Swiss Political Science Review*, 21 (2), p. 271-86.
- SCIARINI (Pascal), LISTHAUG (Ola), 1997, "Single Cases or a Unique Pair? The Swiss and Norwegian 'No' to Europe", *Journal of Common Market Studies*, 35 (3), p. 407-38.
- SCIARINI (Pascal), MARQUIS (Lionel), 2000, « Opinion publique et politique extérieure : le cas des votations populaires en Suisse », *International Political Science Review*, 21 (2), p. 149-71.
- SCIARINI (Pascal), NAI (Alessandro), TRESCH (Anke), 2014, « Analyse de la votation fédérale du 9 février 2014 », *Vox*, 9 février, p. I-VIII.
- SCIARINI (Pascal), TRESCH (Anke), 2009, "A Two-Level Analysis of the Determinants of Direct Democratic Choices in European, Immigration and Foreign Policy in Switzerland", *European Union Politics*, 10 (4), p. 456-81.
- SCIARINI (Pascal), TRESCH (Anke), 2011, "Campaign Effects in Direct-Democratic Votes in Switzerland", *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, 21 (3), p. 333-57.
- SCIARINI (Pascal), TRESCH (Anke), 2014, « Votations populaires », dans Peter KNOEPFEL, Yannis PAPADOPOULOS, Pascal SCIARINI, Adrian VATTER, Silja HÄUSERMANN (Hrsg.), *Handbuch der Schweizer Politik = Manuel de politique suisse*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, p. 497-524.
- SEITZ (Werner), 1997, *Die politische Kultur und ihre Beziehung zum Abstimmungsverhalten : ein Begriffsgeschichte und Methodenkritik*, Zürich, Realotopia Verlagsgenossenschaft.
- SEITZ (Werner), 2014, *Geschichte der politischen Gräben in der Schweiz : eine Darstellung anhang der eidgenössischen Wahl- und Abstimmungsergebnisse von 1848 bis 2012*, Zürich/Chur, Rüegger.
- SELB (Peter), KRIESI (Hanspeter), HÄNGGLI (Regula), MARR (Mirko), 2009, "Partisan Choices in Direct-Democratic Campaigns", *European Political Science Review*, 1 (1), p. 155-72.
- SERDÜLT (Uwe), 2013, « Partizipation als Norm und Artefakt in der schweizerischen Abstimmungsdemokratie. Entmystifizierung der durchschnittlichen Stimmbeteiligung anhand von Stimmregisterdaten aus der Stadt St. Gallen », dans Andrea GOOD, Bettina PLATIPODIS (Hrsg.), *Direkte Demokratie. Herausforderungen zwischen Politik und Recht - Festschrift für Andreas Auer zum 65. Geburtstag*, Bern, Stämpfli, p. 41-50.
- SIUNE (Karen), SVENSSON (Palle), 1993, "The Danes and the Maastricht Treaty: The Danish EC Referendum of June 1992", *Electoral Studies*, 12 (2), p. 99-111.
- SIUNE (Karen), SVENSSON (Palle), TONSGAARD (Ole), 1994, "The European Union: The Danes Said 'No' in 1992 but 'Yes' in 1993: How and Why?", *Electoral Studies*, 13 (2), p. 107-16.
- SMITH (Daniel A.), TOLBERT (Caroline J.), 2004, *Educated by Initiative: The Effects of Direct Democracy on Citizens and Political Organizations in the American States*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- SNIDERMAN (Paul M.), BRODY (Richard A.), TETLOCK (Philip E.) (eds), 1991, *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*, Cambridge UK/New York, Cambridge University Press.

- TAWFIK (Amal), SCIARINI (Pascal), HORBER (Eugène), 2012, "Putting Voter Turnout in a Longitudinal and Contextual Perspective: An Analysis of Actual Participation Data", *International Political Science Review*, 33 (3), p. 352-71.
- TEORELL (Jan), 2006, "Political Participation and the Three Theories of Democracy: A Research Inventory and Agenda", *European Journal of Political Research*, 45 (5), p. 787-810.
- TOLBERT (Caroline J.), BOWEN (Daniel C.), DONOVAN (Todd), 2008, "Initiative Campaigns: Direct Democracy and Voter Mobilization", *American Politics Research*, 37 (1), p. 155-92.
- TOLBERT (Caroline J.), MCNEAL (Ramona S.), SMITH (Daniel A.), 2003, "Enhancing Civic Engagement: The Effect of Direct Democracy on Political Participation and Knowledge", *State Politics and Policy Quarterly*, 3 (1), p. 23-41.
- TRECHSEL (Alexander H.), 2007 [2004], "Popular votes", dans Ulrich KLÖTI, Peter KNOEPFEL, Hanspeter KRIESI, Wolf LINDER, Yannis PAPADOPOULOS, Pascal SCIARINI (eds), *Handbook of Swiss Politics*, 2nd ed., Zürich, Neue Zürcher Zeitung, p. 435-61.
- TRECHSEL (Alexander H.), SCIARINI (Pascal), 1998, "Direct Democracy in Switzerland: Do Elites Matter?", *European Journal of Political Research*, 33 (1), p. 99-124.
- VATTER (Adrian), 1994a, « Der EWR-Entscheid: Kulturelle Identität, rationales Kalkül oder Struktureller Kontext? », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 20 (1), p. 15-42.
- VATTER (Adrian), 1994b, *Eigennutz als Grundmaxime in der Politik?: eine Überprüfung des Eigennutz-Axioms der ökonomischen Theorie der Politik bei Stimmbürgern, Parlamentariern und der Verwaltung*, Bern, P. Haupt.
- VATTER (Adrian) (Hrsg.), 2011, *Vom Schächt- zum Minarettverbot: Religiöse Minderheiten in der direkten Demokratie*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- WEBER (Edward), KRIESI (Hanspeter), 2012, *Geld in der direkten Demokratie : ein Analyse des Einflusses der Werbeausgaben auf die Veränderung der Zustimmung bei 65 eidgenössischen Vorlagen zwischen 1998 und 2011*, Zürich, Institut für Politikwissenschaft, Lizentiatsarbeit der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich, Wil.
- WIRTH (Werner), MATTHES (Jörg), SCHEMER (Christian), 2011, "When Campaign Messages Meet Ideology: The Role of Arguments for Voting Behavior", dans Hanspeter KRIESI (ed.), *Political Communication in Direct Democratic Campaigns: Enlightening or Manipulating?*, Houndmills Basingstoke UK/New York, Palgrave Macmillan, p. 188-204.
- ZALLER (John), 1992, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge UK/New York, Cambridge University Press.
- ZÜRCHER (Regula), 2006, *Konkordanz und Konfliktlinien in der Schweiz : eine Überprüfung der Konkordanztheorie aufgrund quantitativer und qualitativer Analysen der eidgenössischen Volksabstimmungen von 1848 bis 1947*, Bern/Stuttgart/Wien, Haupt.